

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV. — No. 32.

MONTREAL, JEUDI, 7 AOUT, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

CORRESPONDANCE EDITORIALE.

Mes chers Collaborateurs,

Je m'aperçois que j'ai fait une promesse téméraire, lorsque je vous ai promis, en partant pour le Golfe, de faire le récit de mon voyage. D'abord, quand on voyage pour sa santé, pour le repos de son corps et de son esprit, on ne s'occupe que de bien digérer, de bien dormir et fort peu de bien penser et de bien écrire.

C'est bien le moins que quinze jours durant l'année on s'affranchisse complètement des lois tyranniques du journalisme, qu'on se laisse flotter sur le cou les rênes de l'opinion publique et qu'on soit indépendant de ses lecteurs. D'ailleurs de même que pour faire un civet il faut un lièvre, ainsi pour faire un récit il faut quelque chose à raconter. Or, si ceux qui vont en Terre-Sainte, maintenant, n'ont plus rien à dire, que peut raconter celui qui ne va même pas à Terre-Neuve? On n'est plus au temps où celui qui allait à Québec faisait son testament et croyait partir pour l'autre monde. Maintenant on va à Québec seulement pour le plaisir de passer la soirée avec le capitaine Labelle et de serrer la main, le lendemain, à M. Desforges.

Vous n'avez pas la naïveté de croire que je vais vous faire la description des rives du St. Laurent, des campagnes et des villages, des montagnes et des rochers qu'on y remarque. Le sujet est un peu usé, il faut l'avouer, et beaucoup de mes lecteurs s'endormiraient avant d'être rendus au rocher de Percé. D'ailleurs, je le confesse, à ma honte éternelle, je m'occupe plus des hommes que des choses qui passent sous mes yeux. Un homme ou une femme ont plus d'attraits pour moi qu'une montagne ou une vallée.

Or, on en rencontre beaucoup, à bord des bateaux, d'hommes et de femmes de tout âge, de tous les pays, américains, anglais, canadiens, irlandais de toutes les nations, comme dirait M. Bergevin, sans compter ceux qui n'ont pas d'origine.

Il est intéressant de contempler tous ces visages, d'étudier ces physionomies si variées, ces profils de toute forme, de faire des conjectures sur la race, le caractère et l'esprit de tous ces inconnus qui se rencontrent, un instant, par hasard, se regardent sans intérêt et se quittent avec indifférence pour ne plus se revoir qu'au jugement dernier, fort peu soucieux de savoir s'ils se reconnaîtront alors. Le fait est qu'il y en a parmi eux qui prennent tant de place et sont si peu agréables qu'on ne doit pas plus aimer les avoir pour voisins dans l'autre monde que dans celui-ci.

Voici un groupe dont les figures, couleur de pain d'épice (Johnny cakes) et les notes nasales indiquent clairement l'origine: ceux-là voyagent évidemment pour leur santé.

Voici un autre groupe où les figures sont plus rouges, la mine plus hautaine et l'habillement moins négligé: ce sont nos seigneurs les Anglais tout pleins du sentiment de leur importance, persuadés qu'ils font beaucoup d'honneur à la terre en consentant à y vivre et voyager avec les autres hommes.

Entendez-vous ces éclats de rire? Voyez-vous ces gens à la figure ouverte et joyeuse qui font plus de bruit que tous les autres passagers ensemble, mettent un peu de vie parmi tous ces cadavres ambulants, et empêchent que

les bateaux ressemblent à des cimetières: ce sont évidemment des Canadiens-Français; ils ne mourront jamais du spleen, ceux-là.

Il faut avouer que la figure la moins intéressante parmi toutes ces figures, n'était pas celle de Sir John. Que de finesse et de perspicacité il y a dans cette physionomie de renard! Il paraissait mieux que jamais, il avait réellement bonne mine et faisait bonne figure; il n'avait pas l'air de sentir le poids du Pacifique; il est vrai que la charge était moins forte dans le temps: c'était avant la publication des derniers documents.

Il était accompagné de Lady Macdonald qui lui sert de Mentor et le laisse voyager seul le moins possible. C'est une femme grande et osseuse qui porte en caractères frappants tous les signes de l'énergie et de l'intelligence; il lui manquerait peu de chose pour faire un homme d'Etat.

Parmi les Canadiens qui étaient à bord, je remarquai M. Joseph Loranger, son frère, M. le curé de Lanoraie, M. Wilfrid Marchand et le Dr. Robillard; et j'appris avec plaisir que j'allais les avoir pour compagnons de voyage dans le Golfe: on ne pouvait être plus heureux. Moi qui craignais de me trouver isolé à bord du "Miramichi," je trouvais, par un heureux hasard, la plus agréable société.

Je viens de nommer le "Miramichi": c'est en effet le nom du steamer à bord duquel nous devons faire le voyage. Le "Miramichi" avait été construit pendant la guerre américaine pour courir le blocus des ports du Sud; il a été acheté, l'année dernière, par l'entrepreneuse compagnie de navigation du Golfe. C'est un fin marcheur qui fait souvent ses dix milles à l'heure et va même jusqu'à douze. Il marche sans bruit comme un voleur ou plutôt comme un coureur de blocus qu'il était. Le capitaine Baquet, qui le commande, a fait ses preuves dans la navigation du Golfe; c'est un homme de tête et de cœur, un brave et habile marin, modeste et prudent, un homme de bonne mine, malgré son nom, un canadien enfin s'il vous plaît. Le boursier, M. Pierre Tanguay, le second et tous les employés sont canadiens; on n'entend parler que le français à bord: inutile de dire que le service y est bien fait et que la politesse et le bon ordre y règnent.

Mardi, le quinze juillet, à deux heures, nous arrivions à bord; le vaisseau était encombré de gens venus de partout, chassés de leurs foyers par la chaleur.

Nous allions partir, lorsque nous vîmes arriver un couple heureux marié depuis le matin. Les époux n'étaient pas jeunes; ils doivent bien former quatre-vingt-dix ans à eux deux, mais leur histoire est assez romanesque. La mariée est l'ancienne ménagère de M. Dérousselle. Qui n'a pas connu M. Dérousselle? l'un des types les plus pittoresques de l'économie poussée aux dernières limites, un ramasseur de sous qui valait cent mille louis et laissait sa voiture au delà de la barrière, lorsqu'il venait à Québec, afin d'épargner douze sous chaque fois. On connaît son testament, il donna des sommes considérables aux communautés de Québec et légua trente à quarante mille louis à sa ménagère. Ses enfants heureusement avaient hérité, plusieurs années déjà auparavant, de la part de leur mère dans la communauté. M. Dumontier qui avait vainement cherché la fortune toute sa vie et dans tous les pays, l'avait trouvée en prenant pour femme l'ancienne ménagère. Ce n'est

pas tous les jours qu'on trouve des ménagères de quarante mille louis. Ajoutons que les deux nouveaux mariés avaient bonne apparence et l'air tout à fait respectable.

Vers trois heures, nous voguions en plein fleuve St. Laurent, entre ces rives fameuses dont la majesté et la grandeur sauvage ont si souvent été décrites, nous respirions un air pur et frais capable de ressusciter un mort. On ne peut se lasser d'admirer les eaux larges et profondes du grand fleuve, les rochers et les montagnes qui l'encadrent si dignement, les villages si pleins de vie et de gaieté qu'une population forte et vertueuse a élevés sur ses rives.

C'est là, dans ces oasis charmants, dans ces lieux enchanteurs si merveilleusement préparés par la nature et la main de l'homme, que viennent s'abattre tous les ans ces essaims d'hommes, de femmes et d'enfants avides d'air, de fraîcheur et de repos.

Il est bon de voir ces grands spectacles de la nature, de contempler l'immensité de la mer, ces horizons de flots, de montagnes et de rochers à perte de vue, de prêter l'oreille aux harmonies qui l'élèvent de toutes parts, d'écouter la mer qui gronde à nos pieds et les oiseaux qui chantent au-dessus de nos têtes; on aime à se baigner en quelque sorte dans cette atmosphère parfumée. Il semble que le cœur et l'esprit s'élargissent dans un pareil milieu; on se croit plus prêt de la divinité, on apprécie mieux la vie, on aime davantage les hommes. L'esprit comme le corps a besoin de bains, de réaction.

En partant de Québec nous avons fait la connaissance du juge Winter, le juge le plus gai et le plus aimable de l'Amérique du Nord et celui, sans contredit, dont la juridiction a le plus d'étendue. M. Winter est le souverain juge des baleines, des marsouins et des morues du golfe, il administre la justice sur mer comme sur terre. Nos juges se plaignent, quand il leur faut aller siéger à dix ou douze lieues, que diraient-ils donc s'ils étaient obligés de faire trente, quarante et cinquante lieues, comme le juge Winter, à pied, à cheval, en charrette, en chaloupe, en goëlette, en steamer, à travers les montagnes et des forêts qui ne finissent plus au milieu de tempêtes et des brouillards du golfe? Malgré cela, la justice du juge Winter demeure sereine et son caractère joyeux. Quoiqu'il dépasse de plusieurs années la soixantaine, il n'y a pas un jeune homme de vingt ans qui aime davantage à plaisanter, rire et chanter. Il connaît assez d'histoires pour en remplir le golfe, pour en conter jusqu'à la fin du monde. Il paraît que l'Hon. M. Robitaille lui a causé beaucoup d'ennuis et de tracasseries qu'il a ressenties vivement mais supportées bravement. M. le juge Winter ne mérite pas, il me semble, qu'on trouble son bonheur.

Le hasard lui avait donné un triste compagnon de chambre. Il ne devait pas voyager pour sa santé celui-là, encore moins pour prendre des notes de voyages. Il resta tout le temps couché entre deux bouteilles qui étaient aussi vite remplies que vidées; il était tellement saturé d'alcool que le juge Winter n'osait approcher de lui avec de la lumière dans la crainte qu'il ne prit feu. Il ne parut qu'une fois sur le pont, dans le but sans doute de s'orienter, mais il ne fut pas satisfait de l'épreuve, car il redescendit dans sa cabine tant bien que mal, fit remplir ses deux bouteilles et se coucha avec elles pour ne plus se relever. Il répondait aux questions du juge par de petits mugissements.

Cet incident me rappela l'histoire de ces deux députés, qui ayant été invités à faire partie d'une excursion de plaisir dans le bas du fleuve, se rendirent au bateau avec une cruche de whiskey qu'ils vidèrent en arrivant.

Comme la soif en pareil cas vient en buvant, ils burent tant qu'ils roulèrent sur leur lit et y restèrent. Le lendemain, quand ils sortirent de leur léthargie, le bateau accostait à l'un des quais de Québec. "Ah! dit le plus clairvoyant des deux, enfin le bateau va partir." "Il est temps," répondit son ami. Ils furent fort surpris d'apprendre que le voyage de plaisir était fini.

Le compagnon du juge Winter a dû être aussi surpris, lorsqu'il est arrivé à Pictou.

C'est le temps de vous faire connaissance avec mes compagnons de voyage; je les ai déjà nommés. C'étaient: M. Joseph Loranger, le plus utile compagnon de voyage qu'on puisse trouver; un voyageur plus prudent, plus soigneux et aussi aimable que De Montigny, Drolet ou Chapleau, un homme toujours prêt à se sacrifier pour rendre service et faire plaisir aux autres; son frère, M. le curé Loranger, de Lanoraie, un homme d'esprit (c'est un bien de famille) qui a fait le tour de l'Asie et de l'Europe et en est revenu pourvu d'une foule de connaissances, la mémoire remplie de faits et d'anecdotes qu'il raconte d'une manière très-agréable; le Dr. Robillard, le beau-frère des MM. Loranger, auquel la mort enlevait, il y a quelques semaines, une femme de cœur et d'intelligence, un homme d'un esprit original et pratique, un médecin habile qui a bien fait son chemin; enfin *the last but not the least*, M. W. Marchand, greffier de la Cour d'Appel à Montréal; nous ne donnons que les initiales de ses prénoms, afin qu'il ne nous reproche pas de l'avoir fait connaître trop clairement. M. Marchand exerçait avec succès, il y a quelques années, la profession d'avocat en société avec MM. Ouimet et Siméon Morin; il a fait sa marque dans la politique et le journalisme de ce pays par des écrits qui ont fait sensation; il a été l'un des fondateurs et rédacteurs de *La Patrie*, ce journal populaire dont l'existence fut si brillante. Il est malheureux qu'on ait laissé partir un pareil homme du journalisme, justement dans le temps où il était la plus en état de rendre service à son parti et au pays.

Malheureusement c'était l'époque où les propriétaires de journaux faisaient semblant de payer leurs rédacteurs et leur empruntaient même de l'argent.

Notre première journée à bord nous parut bien courte, nous prolongeâmes la soirée le plus possible, il nous répugnait de dormir, il nous semblait que c'était du temps perdu. La nuit ne fut pas agréable pour plusieurs passagers, le vent souffla, la mer s'agitait et les cœurs sensibles devinrent légèrement émus. Mes compagnons me dirent le lendemain que le saucisson de Bologne leur avait fait mal. On la connaît celle-là. Mais c'est le lendemain surtout que le saucisson de Bologne fut terrible; il faut dire pour être juste que le vent et la mer furent bien pour quelque chose dans les indigestions qui ravagèrent les passagers du *Miramichi*. La mer bouleversée par le vent imprimait au *Miramichi* des mouvements désordonnés qui se communiquaient aux choses et aux personnes. On aurait une de ces boîtes à surprise où des pantins nus par des ressorts s'agitent de mille manières au grand ébahissement des enfants. A tout moment des voix à moitié étouffées nous disaient que la mer exigeait son tribut, en un moment les figures les plus réjouies, devenaient pâles comme des morues, les Américains avaient le corps comme des anguilles.

Ajoutons à cela qu'il faisait un froid à se geler les doigts et l'on aura la conviction que le voyage comme toutes les choses de ce monde a son bon et son mauvais côté.

Pendant ce temps-là nous faisons du chemin.

Jeudi matin, nous entrions dans la baie de Gaspé, l'un des plus beaux ports de mer qu'on puisse voir, un endroit enchanteur destiné à détrôner avant longtemps les plus belles places d'eau de l'Amérique. Rien de beau comme les paysages qui embellissent la baie de Gaspé, rien de pur et de frais comme l'air qu'on y respire. Si les gens mentent par là, c'est parce qu'ils le veulent bien, s'ils sont malheureux c'est parce qu'ils ne sont pas raisonnables. Je comprends maintenant pourquoi l'Hon. M. Fortin aime tant ce pays-là, et je suis surpris qu'il n'ait pas encore demandé qu'on y mette le siège du Gouvernement. Dans une nature comme celle-là, dans cette atmosphère parfumée et chargée de salin, le Gouvernement ne se gâterait jamais, les visages les plus pâles du ministère fleuriraient comme des roses, *que ce serait comme un bouquet de fleur*.

Mais j'ai promis de ne pas faire de descriptions. Donc passons sans rien dire devant Percé, Paspébiac et New Carlisle qui sont avec Gaspé les perles du golfe.

A New Carlisle nous apercevons sur un sommet perdu dans le feuillage, la jolie résidence de l'Hon. M. Robitaille.

A Percé nous admirons son célèbre rocher, masse gigantesque de deux cents pieds de hauteur sur autant de largeur, qui s'avance dans la mer à un mille au moins et à travers laquelle la vague a creusé une arche immense, par

où la mer se précipite en écumant; nous voyons aussi se dessiner par centaines des barques de pêcheurs, et l'on peut voir tirer du fond de l'eau de séduisantes morues. Comme l'on sait, la morue et le hareng se prennent à la ligne partout sur la côte Sud du St. Laurent, sur la côte Nord on se sert de rets.

Jeudi vers dix heures du soir, nous arrivions à Dalhousie dans le fond de la Baie des Chaleurs, à l'entrée de la rivière Ristigouche qui sépare le Nouveau-Brunswick du Canada. Dalhousie est une petite ville grosse comme un village du Canada, mais une charmante petite ville bâtie en amphithéâtre sur des collines pittoresques, toute entourée d'eau; d'un côté la mer, de l'autre la rivière Ristigouche. Voilà encore une place d'eau qui a de l'avvenir devant elle; seulement nous ne souhaitons pas qu'il fasse toujours aussi froid qu'il a fait tout le temps que nous y avons été. Parce qu'on cherche la fraîcheur, ce n'est pas une raison pour trouver le froid. Oh! les extrêmes! Toujours les extrêmes! Le lendemain de notre arrivée, vendredi, à dix heures du matin, grand émoi dans la ville! Le feu venait de prendre dans une écurie, et, comme un vent violent l'activait, on vit immédiatement qu'il pouvait faire de grands ravages dans une ville bâtie en bois et nullement protégée contre les incendies. En effet, au bout d'une heure, une dizaine de maisons brûlaient à la fois et les débris enflammés portés par le vent menaçaient d'incendier toute la ville.

Depuis longtemps je n'avais vu un aussi triste spectacle. Pendant que les hommes couraient à la rivière chercher de l'eau, montaient sur les toits pour les couvrir de couvertures mouillées, ou abattaient les maisons pour arrêter la marche des flammes, les femmes et les enfants se dirigeaient du côté des champs en remplissant l'air de cris et de lamentations.

Je dois ici mentionner les grandes actions accomplies par mes compagnons de voyage en ce jour néfaste, afin que l'histoire redise leur mérite à leurs petits enfants. Sans le Dr. Robillard une maison de plus au moins aurait brûlé. Le savant docteur ne se contente pas d'arracher les gens à la mort, il sauve de plus les maisons. Il n'en fut pas beaucoup récompensé pourtant, car, dans le temps où il se prodiguait pour porter secours aux incendiés, au moment même où il venait de recevoir un sceau d'eau sur la tête, il était fortement rudoyé, et presque mis en pièces par un grand individu auquel par hasard il barrait le chemin. Un instant, nous crûmes qu'une bataille sanglante allait s'engager au milieu de l'incendie, mais heureusement que l'air redoutable de notre ami suffit à déconcerter son antagoniste.

Il faudrait emprunter le langage d'Homère pour célébrer dignement les exploits de MM. W. Marchand et Joseph Loranger; ils ont fait honneur au drapeau des vieux garçons, ils se sont dévoués au salut des femmes, et, sans leur galanterie, il faut que je le dise, une pauvre veuve aurait tout perdu ce qu'elle possédait. Ils se tinrent auprès d'elle jusqu'à ce que le danger fut disparu, disposés à tout faire pour l'empêcher de brûler.

Je n'en dis pas plus long de peur de blesser leur modestie et de commettre des indiscrétions.

Il y avait déjà une vingtaine d'édifices de brûlés, lorsque le vent, par un hasard providentiel, changea de direction et poussa les flammes du côté des champs et de la mer.

Comme il fait trop chaud pour dire des choses sérieuses, je ne ferai pas aujourd'hui l'histoire de Dalhousie et de cette partie du pays qui fut le théâtre de combats sanglants entre les Anglais et les Français. Je ne vous ferai pas l'histoire des six jours heureux que nous avons passés à Dalhousie, histoire peu intéressante d'ailleurs pour des gens sérieux.

On dit que le travail seul rend heureux, c'est vrai; mais à une condition, c'est, qu'au moins une fois l'année pendant la belle saison, on dépose le harnais pour aller, la bride sur le cou, par monts et par vaux, courir à travers bois et bocages, ou voguer sur nos eaux si belles. Quelle jouissance que de pouvoir laisser galoper son imagination et trotter son esprit où bon leur semble, de parler sans penser et de faire ce qu'on veut, de ne pas se donner la peine même de résister à ses caprices, à ses fantaisies. Mais c'est une jouissance qui ne dure pas longtemps et qu'on ne goûte qu'après un travail long et fatigant.

Il me fallut pourtant m'arracher aux délices de Dalhousie.

Mercredi, le vingt-trois, je me rembarquais pour Montréal à bord du "Miramichi."

J'eus l'honneur en revenant de faire la connaissance de Sir Narcisse Belleau, ex-gouverneur de la province de Québec. On s'explique, quand on converse avec Sir Narcisse, comment il est parvenu si haut sans jamais faire beaucoup de bruit. C'est l'homme de tact par excellence, qui agit pendant que les autres parlent, réfléchit pendant qu'ils se trémoussent et saisit la réalité pendant qu'ils courent après l'ombre. Il connaît les hommes,

sait exactement ce qu'ils valent, se défie d'eux par conséquent, sait comment s'en servir et les fait travailler à l'accomplissement de ses projets sans qu'ils s'en doutent. Prudent, réservé, modéré, modeste et simple dans ses goûts, peu ambitieux en apparence, toujours maître de ses nerfs et de sa volonté, il commet peu de fautes, profite de celles des autres et arrive où il veut sans se presser.

Il juge impartialement les hommes, sans passions et sans préjugés et avec une justesse remarquable. C'est un de ces hommes dont la conversation est précieuse, pleine d'intérêt. Il n'a pas dû renoncer à la vie publique.

Parmi les Canadiens qui étaient à bord, j'ai remarqué, M. Couture, marchand; M. Jobin, l'un des malheureux contracteurs de la section 6, un excellent homme qui méritait de réussir; M. le curé Fafard, de St. Sylvestre et son frère; le Rév. M. Winter, curé de Rimouski, fils de M. le juge Winter, l'un des prêtres les plus aimables et les plus remarquables du diocèse de Rimouski.

M. le Dr. Desjardins du Cap St. Ignace était aussi à bord, il arrivait de la rivière Natashquan sur la côte du Labrador où il a vécu depuis trois mois. Ayant obtenu du Gouvernement le droit de pêche dans la Natashquan, il a organisé une expédition qui va lui rapporter de jolis bénéfices, car il a pris jusqu'à 1600 saumons par jour.

Cette pêche se fait au moyen de rets qu'on dispose dans la rivière de manière à la barrer presque complètement. Le saumon qui tous les printemps quitte la mer et remonte les rivières pour aller frayer dans l'eau claire, s'apercevant qu'on lui barre le chemin, cherche une issue et n'en trouvant pas, il s'élançait dans les rets et reste pris dans les mailles qu'il parvient quelquefois à briser. Le saumon est un poisson fort et courageux; quand il remonte les rivières, rien ne l'arrête; il saute des chutes de dix et douze pieds avec facilité, s'il ne réussit pas du premier coup il se reprend; quelquefois il se blesse en tombant sur les roches, alors il retourne à la mer pour se guérir et revient sauter.

Il y aurait beaucoup de choses intéressantes à vous dire sur ce sujet et autres choses, mais c'est assez pour une fois.

L. O. DAVID.

ALDIS BERNARD, ECUIER, MAIRE DE MONTREAL.

Le Dr. Bernard a été choisi par le conseil de ville de Montréal pour remplacer dans le fauteuil de la mairie le regretté M. Cassidy. Il doit cet honneur à ses talents, aux services qu'il a rendus à la ville depuis des années et aux efforts patriotiques qu'il a faits pour le succès du chemin de colonisation du Nord et la construction du nouvel hôtel de ville dans la partie Est de Montréal. Les Canadiens-Français ont voulu le récompenser d'avoir eu le courage de sacrifier sa popularité personnelle parmi ses compatriotes à l'intérêt général de la ville et aux justes droits de la population canadienne.

Sa justice et son impartialité ont d'autant plus été remarquées qu'on le croyait fanatique. On le croyait de l'école de ceux qui semblent être d'opinion que toute entreprise est mauvaise du moment qu'elle peut tourner au profit de la population canadienne-française.

M. Bernard est dans tous les cas un homme habile, instruit, à la tête forte, au caractère bien trempé. Il a la tête grosse et bien plantée, le regard profond, la physiologie intelligente, la poitrine large, la taille courte, de l'embonpoint. C'est un des meilleurs orateurs de Montréal il parle avec beaucoup de verve, d'énergie, son langage est châtié, et sa voix est très-belle.

Il est né sur les bords du lac Memphremagog, au sein d'une nature dont la beauté et la poésie doivent, il semble, se refléter dans l'esprit de l'enfant. Il étudia la chirurgie à Philadelphie, passa plusieurs années dans les Etats du Sud, et vint à Montréal en 1841.

Il a toujours été l'un des avocats les plus utiles de la cause de l'éducation, l'un des membres les plus influents et souvent le président de sociétés fondées dans un but de progrès intellectuel. C'est évidemment un homme d'initiative et d'impulsion, ayant le besoin et le talent de communiquer ses idées et ses sentiments, d'agir sur ses semblables, de faire sentir son influence dans la société. Il a un grave défaut: il ne parle pas du tout le français et ne le comprend presque pas. C'est un grave défaut dans une ville comme Montréal, mais les Canadiens qui font aux autres ce qu'on ne leur fait pas, lui ont fait grâce sous ce rapport en considération de ses talents et de sa conduite libérale.

L. O. D.

DEUX CRIMES.—Philadelphie, 31.—Edward Schultzerer, coupé aujourd'hui la gorge de sa femme, puis s'est suicidé en prenant du poison.

On suppose que la jalousie a été le mobile de ces deux crimes.

Les Pilules du Dr. Colby sont Laxatives et Auodines.

Dédicé au Dr. P. St. Jean, Ottawa.

"LA FILLE A BAPTISTE."

(CHANSONNETTE VILLAGEOISE.)

Paroles et musique de M. E. B. de St. Aubin. (*)

I.

Baptiste, mon voisin, a la plus belle fille
De tout notre canton,
Aussi, les amoureux, faut voir si ça fourmille
Autour de la maison.
Quant à Françoise, elle est sage
Comme une grand'maman ;
Personne, dans le village,
Ne peut dire autrement.

Refrain :

Quand vous rencontrez "La fille à Baptiste,"
Jeunes amoureux au regard vainqueur,
Soyez bien discrets,—(sur ce point j'insiste),—
"La fille à Baptiste" a donné son cœur.

II.

Vous désirez savoir quel amoureux Françoise
Pour époux va choisir ?
Serait-ce par hasard, le gros notaire Ambroise
Qui voudrait l'enrichir ?
A ce garçon rien ne manque
Car, dans tous les pays,
Les gens bien vus à la banque
Font d'excellents maris.

Quand vous rencontrez "La fille à Baptiste,"
Jeunes amoureux au regard vainqueur,
Soyez bien discrets,—(sur ce point j'insiste),—
"La fille à Baptiste" a donné son cœur.

III.

Va-t-elle préférer s'unir en mariage
Au docteur de l'endroit ?
C'est un homme savant ! qui fait, dans le village,
Son chemin vite et droit.
Les médecins, les notaires,
Même les avocats
Font des maris exemplaires.....
(On en a vu des cas.)

Quand vous rencontrez "La fille à Baptiste,"
Jeunes amoureux au regard vainqueur,
Soyez bien discrets,—(sur ce point j'insiste),—
"La fille à Baptiste" a donné son cœur.

IV.

Mais c'est un laboureur que Françoise, la belle,
Epousera, dit-on.
C'est un bon travailleur, un amoureux fidèle
Et doux comme un mouton.
A l'ami de son enfance
En accordant sa main
Françoise fait bien, je pense :
La noce a lieu demain.

Quand vous rencontrez "La fille à Baptiste,"
Jeunes amoureux au regard vainqueur,
Soyez bien discrets,—(sur ce point j'insiste),—
"La fille à Baptiste" a donné son cœur.

E. B. DE ST. A.

(*) Auteur de : *L'Echo Média*,—*Près d'un Berceau*,—*Blanche et Séraphin*,—*Arthur et Marie*,—*Le Pont des Sauteurs*,—*Vir de bord*, mon ami Pierre, et plusieurs autres chansons et romances canadiennes, c'est-à-dire qui sont des peintures de mœurs canadiennes, et dont plusieurs sont déjà populaires. (Note de la Rédaction.)

L'EXPÉDITION DU "POLARIS."

Nous avons dans notre dernier numéro une gravure ayant trait à cette fameuse expédition, nos lecteurs liront avec intérêt le récit émouvant de cette expédition :

Le 9 juin 1871 restera longtemps célèbre dans les annales maritimes de Washington. Après avoir solennellement reçu le drapeau étoilé que Kane avait déjà déployé sur les bords de la mer libre du pôle, le capitaine Hall, si populaire par la découverte des reliques du malheureux Franklin et de son équipage, partait pour une troisième campagne boréale. Ancien forgeron, puis journaliste, et enfin marin par enthousiasme pour la conquête du monde arctique, le capitaine Hall avait cette fois sous ses ordres un nombreux équipage et des savants d'élite, parmi lesquels un membre de l'université d'Heidelberg et un délégué de l'Observatoire national.

Le lieutenant Moreton était, avec le docteur Hayes, qu'il avait accompagné dans le fond du détroit de Smith, l'homme qui connaissait le mieux les mystérieux passages vers lesquels le *Polaris* faisait vaper. Tout semblait avoir été prévu. Pour servir d'interprètes et d'auxiliaires, le capitaine Hall avait à son bord deux familles d'Esquimaux, parmi lesquelles celle de Hans, le guide célèbre du docteur Kane.

Le *Polaris* était doublé d'un bordage supplémentaire de planches de chêne et renforcé par de solides pièces de fer. On lui avait donné une puissante machine dont le foyer avait été disposé pour la combustion de l'huile de phoque, et un avant effilé comme le tranchant d'un rasoir, afin de déchirer la glace et de gagner le large avant que les glaçons ne se soient accumulés. On avait eu la précaution de donner au *Polaris* quatre grandes chaloupes et, pour les expéditions par traineau, un canot. Ce dernier fait avec de la toile à voile goudronnée et maintenue par une charpente en bois de fer, était une merveille de légèreté, car il ne pesait pas autant que deux hommes, quoique vingt personnes pussent s'y placer.

On n'a peut-être pas oublié les brillants débuts de l'expédition : la fête donnée à Terre-Neuve par le gouverneur lors du passage du *Polaris*, et la providentielle rencontre de l'expédition suédoise à Hosteinborg, port du Groenland occidental, où le *Polaris* fut de plus rejoint par un transport de la marine nationale lui apportant un complément de vivres et de provisions. Après avoir été en réserve dans l'île glacée de Disco, le *Polaris* disparut dans les profondeurs du détroit de Smith.

Les Suédois ne l'ont point trompé, le canal Kennedy, sur les bords duquel Kane, Hayes et Moreton se sont glissés en canot, est navigable ; mais la mer libre de Kane n'est qu'un vaste golfe qui s'enfonce profondément dans la côte du Groenland, beaucoup moins élevée que celle de la terre de Grinnel qui lui fait face du côté de l'Occident.

Le cap Union, vaste promontoire vers lequel se dirige le *Polaris*, domine cette étrange et merveilleuse contrée. Un peu avant d'arriver au 82° parallèle un autre détroit se présente, c'est celui de Robeson. Le capitaine Hall s'y engage hardiment. Mais après avoir navigué pendant quelques milles il se trouve arrêté par un cap groenlandais. En montant sur la hune, dans leur observatoire à la Scoresby, les vigies croient voir un nouveau bassin libre de glaces s'étendant à l'horizon nord-est. Mais le grand danger n'est pas de compromettre les succès hors ligne obtenus dans une première campagne et sans coup férir. Car le *Polaris* avait dépassé le 81° parallèle, où sont depuis plus d'un siècle les colonnes d'Hercule des explorateurs arctiques.

Le capitaine Hall recule donc en arrière d'un demi degré afin de trouver une crique favorable à l'hivernage. Mais à peine son navire est-il installé dans ce havre de grâce qu'il se lance de nouveau vers le nord avec la vraie *furia yankee*.

Il emporte son canot léger traîné par les équipages de chiens que Hans lui a vendus. Malheureusement au retour de cette campagne pénible le grand explorateur se sent malade. Il est frappé à mort ; quelques jours après, il ne reste de lui que sa gloire et un cadavre enfoui dans la neige, sous une croix de bois destinée à rester éternellement solitaire.

Certains journaux américains ne craignent point d'insinuer que cette catastrophe fut le résultat d'un crime. Le poison aurait abrégé les jours de ce martyr de la science, dont le nom brille désormais à côté de celui de Franklin.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse au moins téméraire, rien ne paraît avoir troublé l'hivernage 1871-1872. Les marins du *Polaris* ont éprouvé un froid tellement intense qu'ils s'amusaient à faire des balles avec le mercure gelé et à en percer des planches de deux pouces. Ils ont rencontré des traces d'indigènes qu'ils n'ont pu apercevoir ; ces inconnus appartiennent sans aucun doute aux tribus énigmatiques de l'extrême nord, que les Européens n'ont jamais entrevues, et sur le compte desquelles les Esquimaux débitent tant de fables et de récits évidemment mensongers.

Le réveil de la nature eut lieu au printemps de 1872 avec une énergie inouïe. Dès le mois de juin, le rivage était débarrassé des glaces, et une herbe abondante venait montrer que le Groenland sait mériter son nom de terre verte même sous ces latitudes si glacées. De ravissantes fleurs sauvages se montrèrent avec une grâce nouvelle et des parfums inaccoutumés. Des légions d'oiseaux ne tardèrent point à accourir des régions méridionales, et des troupeaux de bœufs musqués s'approchèrent sans défiance des Américains ; 60 ou 70 frappés par les chasseurs de l'expédition vinrent donner aux provisions dont elle disposait un renfort opportun.

Lorsque les glaces se rompirent au printemps de 1872, le *Polaris* sortit de son port d'hivernage pour continuer sa croisière. Mais après quelques jours d'efforts il fallut renoncer à s'engager dans le détroit de Robeson où règne un courant violent. On recueillit des pièces de bois, mystérieuses épaves d'un pays où les arbres ne poussent pas, et dans un tel état de décomposition qu'il était impossible de voir si elles avaient été taillées à coup de hache ou débitées avec une scie.

Les glaces se précipitèrent avec tant de force que, même en suivant leur mouvement vers le sud, le *Polaris* ne put éviter de se laisser bloquer. Pendant quelques jours le valeureux navire suivit la banquise dont il faisait partie. Mais en s'approchant du détroit de Smith, les glaces se resserrèrent et la pression exercée sur le navire devient épouvantable. Il faut avoir recouru à l'expédition désespérée des navigateurs en détresse et débarquer sur la glace les provisions afin de les sauver dans le cas où le navire serait englouti.

Pendant que la majeure partie de l'équipage se livre à cette opération, une violente tempête éclate. La glace est mise en pièces, les deux canots où l'on entasse les provisions s'en vont à la dérive de deux côtés différents, pendant que le *Polaris* est porté sur des îles rocheuses, arides et nues. Vainement les dix-neuf malheureux qui se pressent autour d'un des canots hissent le pavillon noir, le *Polaris* s'éloigne, laissant sur la banquise dix Européens, deux Esquimaux, deux femmes et cinq enfants.

Si nous voulions suivre nos confrères d'Amérique dans leurs suppositions, nous pourrions nous demander si cette séparation fut bien volontaire et si les quatorze marins du *Polaris*, n'ont point profité inhumainement du hasard de mer qui, les débarrassant de tant de bouches inutiles, augmentait leurs chances de succès dans la gigantesque entreprise qu'ils ont tentée.

Mais il nous reste trop de tragédies à dépeindre pour nous préoccuper de celles qui n'auraient lieu sans doute que dans notre cerveau.

Le premier acte des naufragés de la banquise est d'élire pour capitaine le jeune lieutenant Tyson, qui dans cette campagne faite sans navire montre toutes les qualités du marin le plus expérimenté.

Le premier haut fait, le plus nécessaire, est de se saisir du canot qui a échappé. Une fois ce canot et les provisions qu'il porte récupérés, les naufragés se dirigent vers le rivage, marchant très-lentement, car ils sont obligés de traîner les objets qui forment leur fortune, leur vie. Mais, à leur grande stupéfaction, ils s'aperçoivent que la banquise qui les porte s'ébranle. Elle s'est détachée du rivage et elle se met en marche vers le sud, où ils trouveront le soleil, mais où le soleil va la réduire en eau !

Malgré l'horreur d'une situation inouïe, ils ne perdent pas courage sur cette île flottante qui au départ a presque deux lieues de diamètre, mais qui n'aura pas cent pieds quand il faudra la quitter. Les Esquimaux construisent des huttes de neige comme celles qu'ils improvisent dans leurs campements du Groenland.

Des phoques, des oiseaux et des ours qui ne peuvent se défier du voisinage de l'homme sont sacrifiés aisément. Une des embarcations est coupée en morceaux pour que ces Robinsons ambulants puissent allumer du feu. La colonie flottante se trouve pendant de longues semaines dans une sorte d'opulence relative, mais on peut dire qu'elle a son épée de Damoclès sous les pieds. La glace descend, descend toujours, et à mesure que l'on s'approche du salut, ô misère et désespoir, le danger devient plus pressant.

Bientôt la banquise donne des signes d'un prochain démembrement. Puis voilà la tempête qui éclate et la banquise est écartelée. Nuit d'angoisses et d'horreurs, nuit funèbre par-dessus toutes dans cette lugubre traversée !

Les hommes ont fait placer les femmes et les enfants dans le canot où se trouvent les provisions. Eux, cramponnés à la glace qui se dérobe, ils se roidissent et retiennent la barque qui porte de si précieux fardeaux.

Lorsque le jour commence à luire, on voit dans le voisinage un glaçon plus robuste. C'est là qu'il faut transporter ce triste et lugubre foyer. Après mille efforts on y aborde. Tout est sauvé... non, tout est perdu. Car on a dû sacrifier les provisions. C'est sur un radeau de la Méduse qu'on est parvenu à se sauver. N'y avait-il pas de quoi désespérer mille fois de la Providence ?

Heureusement un ours, qui croit avoir aperçu des phoques, se présente. Comédiens sublimes, les naufragés entretiennent son erreur. La brute ne s'en aperçoit que trop tard, alors une balle lancée par Hans a percé son crâne épais. Anna, la femme du vainqueur, jeune mère dont le sein commençait à se tarir, reçoit double ration de sang. Elle aura du lait longtemps encore pour l'enfant nouveau-né qu'elle serre sur ses bras et qu'elle n'a point abandonné un seul instant. O merveille de l'amour maternel brûlant sur un glaçon où la louve aurait abandonné ses jumeaux.

C'est seulement le 30 août, après 197 jours de ces horribles épreuves, que devait luire le pavillon étoilé. Le salut vient du steamer *la Tigresse* qui croisait dans les parages que fréquentent les pêcheurs de phoques. C'est le moment que nous avons représenté. On voit les malheureux épaves vivantes du *Polaris*, on comprend leur anxiété fébrile, leurs signaux désespérés, et l'on entend presque leurs coups de feu.

C'est près de l'île du Loup, à quelques milles de la côte du Labrador, que le plus merveilleux sauvetage des temps modernes s'accomplit.

Les naufragés sont conduits à Saint-Jean, capitale de Terre-Neuve, vingt-deux mois après le banquet du gouverneur. Cette fois c'est toute la ville qui vient à leur rencontre avec un enthousiasme inouï.

Avant qu'ils n'aient touché ces rives hospitalières, le gouvernement des Etats-Unis était prévenu, le télégraphe avait parlé. *Le Herald*, puis *la Tribune*, donnaient les détails que nous avons résumés.

Avec une vivacité qui n'appartenait autrefois qu'à notre nation, et à laquelle nous paraissions avoir malheureusement renoncé, tous les incidents du voyage sont discutés. Les suppositions les plus bizarres sont faites, les théories les plus hardies sont mises en avant ; mais le gouvernement donne ordre de donner aux naufragés tous les secours dont ils ont besoin. Il appelle à Washington le capitaine Tyson et le météorologiste Mayer. En même temps on s'occupe de fréter une expédition nouvelle qui ira à la recherche du *Polaris*, peut-être pour recueillir les débris d'un naufrage, peut-être aussi pour enregistrer de nouveaux succès. Si la France était digne de son antique gloire, elle n'oublierait point dans cette circonstance qu'elle est la patrie de Gustave Lambert et du lieutenant Belot !

W. DE FONVILLE.

VARIETES.

Piron, qui venait d'être affreusement sifflé, fit un faux pas en sortant du spectacle. Quelqu'un s'empressa de le soutenir. Au lieu de remercier cet homme secourable, le pauvre auteur, tout entier à son infortune littéraire, lui dit sèchement :

—Parbleu ! monsieur, c'est ma pièce qu'il fallait soutenir et non pas moi.

Un merveilleux, insolent comme un nouveau parvenu, se trouvant à l'Opéra, insulta un brave homme qui se trouvait à côté de lui. La querelle s'étant échauffée, le fat, jonant l'homme d'importance, élève le verbe, et dit :

—Je vous ferai donner cent coups de bâton par mes gens.

—Monsieur, lui répondit l'homme sage, il ne faut pas faire tant de bruit ; je n'ai point de domestiques à mes ordres ; mais, si vous voulez prendre la peine de sortir d'ici, j'aurai l'honneur de vous les donner moi-même.

Le carrossier de M. de Talleyrand attendait depuis longtemps le paiement d'une superbe voiture fournie au ministre des affaires étrangères. Il se présente devant l'Excellence, son mémoire à la main.

—On vous doit, il faut que vous soyez payé, rien de plus juste.

—Ah ! citoyen ministre, quel service !

—Il n'y a pas de service là dedans.

—Que de reconnaissance.

—Vous ne m'en devez pas.

—Vous voulez donc bien me dire que je serai payé ?

—Sans doute.

—Mais quand ?

—Quand ?... Vous êtes bien curieux !

Un officier qui n'avait pas très-bonne opinion de son général, et qui venait de recevoir une blessure mortelle, disait :

—Je voudrais bien vivre une heure de plus pour voir comment cet étourdi se tirera d'affaire.

Paul Jones, mettant ordre à ses affaires et voulant avant tout payer ses dettes, commença par acquitter celles qu'on nomme d'honneur. Un ouvrier, qui était un de ses créanciers, se présenta avec un billet pour être payé de ce qui lui était dû. Jones refusa et dit qu'il n'avait point d'argent.

—Mais, monsieur, ce matin, vous avez soldé cent louis, et il vous en reste encore.

—Oui, répond notre marin ; mais c'était une dette d'honneur.

—Comment ! une dette d'honneur ? répond l'ouvrier.

Aussitôt il jette son billet au feu.

—Eh bien, dit-il, ma dette est actuellement d'honneur.

Paul Jones admira la sagacité de cet artisan et paya sur-le-champ la somme due.

Desessart, acteur du Théâtre-Français, si connu par son talent et l'énormité de son embonpoint, eut une dispute avec son camarade Dugazon.

Ils se rendent aux Champs-Élysées pour vider la querelle. Arrivé sur le champ de bataille, Dugazon eut l'air d'être agité de quelques remords.

—Mon ami, dit-il à Desessart avec son air jovial, décidément je ne puis me battre contre toi ; tout l'avantage est pour moi... tu m'offres une surface si étendue, qu'en vérité... Tiens, laisse-moi égaliser la partie....

Alors il tire de sa poche un morceau de blanc d'Espagne, et il trace un rond sur le ventre de Desessart.

—A présent, vois-tu, tous les coups qui seront hors du rond ne compteront pas.
Les adversaires et les témoins partirent d'un éclat de rire, et le combat fut remplacé par un déjeuner.

Dialogue entre un nouveau directeur et une actrice *in partibus* :

—Maintenant que vous voilà le maître, j'espère que vous allez m'engager ?

—Moi ?... Mais non !

—Comment ! mais il y a trois mois, sur ma prière, vous avez fait cent démarches pour que votre prédécesseur m'engageât !

—C'est vrai... Alors, je ne pensais qu'à vos intérêts...

—Eh bien, et aujourd'hui ?

—Aujourd'hui, c'est différent... je ne pense qu'aux miens !

—Voyez comme vous avez tort de boire, disait-on à un homme ivre : le vin vous fait trébucher à chaque pas.

—Pas du tout, je n'ai pas tort de boire, répondit l'ivrogne ; mais j'ai tort de marcher quand j'ai bu.

Un jeune laboureur de Guyenne, après avoir servi comme soldat, alla mieux s'établir porteur d'eau à Paris, que de retourner chez lui avant d'avoir fait quelque fortune. Un officier, qui le connaissait, le trouva, un jour, dans l'exercice de son nouvel emploi.

—Eh ! te voilà ? Quel métier as-tu choisi là ?

—Monsieur, j'ai bien servi, comme vous savez ; et, pour ma récompense, j'ai dix mille écus sur la rivière de la Seine. Je ne saurais m'en défaire en gros ; je la détaille.

Le docteur Hough, mort évêque de Worcester, était le savant le plus doux et le plus aimable qu'il y eût. Il possédait un baromètre très-curieux : il l'avait payé deux cents guinées. Un jeune homme, dont la famille était très-attachée à ce prélat, passant un jour à Worcester, crut devoir lui faire une visite : il fut très-bien accueilli. Or, il arriva que le laquais qui lui avançait un fauteuil fit tomber le baromètre : l'instrument fut brisé en mille pièces. Le jeune homme, au désespoir d'être la cause innocente de l'accident, cherchait à excuser le domestique auprès de son maître, qui dit en souriant :

—N'en parlons plus ; le temps a été très-sec jusqu'à présent ; j'espère qu'enfin nous aurons de la pluie : je n'ai jamais vu mon baromètre si bas.

Piron s'étant avisé de plaisanter un homme qui n'entendait pas raillerie, celui-ci lui demanda raison de ses sarcasmes. Les deux champions partirent pour aller se battre hors de Paris. Piron, qui la soif pressait, s'arrêta à mi-chemin. Il entre dans le premier endroit, et y boit abondamment. Son camarade, marchant toujours, arrive tout en sueur au rendez-vous. Il se retourne pour voir si son adversaire le suit : point de Piron. L'homme revient sur ses pas ; il vole à la découverte, mais inutilement. De retour chez lui, la fièvre le prend, il se met au lit et meurt, en deux jours, d'une fluxion de poitrine. Piron en est instruit. Quelque temps après, plusieurs personnes lui demandent malignement des nouvelles de son affaire.

—Comment vous en êtes-vous tiré, monsieur Piron ?

—Fort bien ; j'ai enrhumé mon homme.

Deux hommes du peuple se querellaient.

L'un avait à la main un bâton dont il menaçait son adversaire, et l'autre n'avait rien.

—Lâche ! s'écriait celui-ci ; pose-la donc à terre, ta canne ; tu verras la scène changer.

Piqué d'honneur, l'interpellé jeta son bâton sur le pavé.

Le beau parleur, s'en emparant lestement, s'écria :
—Le te le disais bien, dindon ! que la scène allait changer ; c'est moi qui ai maintenant la canne ; c'est à toi de filer doux.

Un jour que Johnson était à table chez la célèbre mistress Macaulay, la conversation tomba sur l'égalité parmi les hommes. La dame soutenait que cette égalité était un droit commun à tous. Johnson, questionné, faisait les réponses les plus laconiques, dans l'espérance de faire changer une conversation qui l'ennuyait. Comme il vit qu'il n'y gagnait rien et que mistress Macaulay approfondissait de plus en plus la question, il se hâta de manger, se leva de table avec précipitation et pria un laquais de se mettre à sa place.

—Que faites-vous donc, docteur ? lui demanda la maîtresse de la maison.

—Madame, je pratique l'égalité que vous prêchez.

Un jeune employé, qui brillait souvent à son bureau par son absence, finit, après maintes admonestations, par être renvoyé de sa place.

Le jour où on lui apprit cette fâcheuse nouvelle, qui ne le surprit pas, il fit mine de s'emporter, et s'écria en présence de tous ses collègues :

—Ah ! l'on me renvoie ! eh bien, il en coûtera la vie à plus de cinq cents personnes ?

Le propos fut rapporté au chef de l'administration, qui, craignant de voir le jeune homme conduit par le désespoir à quelque extrémité fâcheuse, l'appela dans son cabinet.

Puis, prenant une figure sévère :

—Que signifie, lui demanda-t-il, la menace insensée que vous avez faite en disant que votre renvoi causerait la mort de plus de cinq cents personnes ?

—Ce que cela signifie ? répondit l'employé d'un ton goguenard. Mais cela signifie tout simplement que je vais me faire médecin !

OPINIONS DU SHAH DE PERSE SUR DIFFÉRENTES CHOSES SUR LES FAUX CHEVEUX EN PARTICULIER.—Le shah parle fort peu, et le dialogue pour lui consiste surtout en signes de tête qui ne peuvent le compromettre ni dans un sens ni dans un autre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se passionne surtout pour les découvertes de la science moderne, se faisant donner toutes les explications possibles.

En revanche, ce qui le choque le plus, c'est le luxe de cheveux postiches déployé par les Européennes. A diverses reprises, il est revenu sur ce sujet, disant qu'il ne comprend pas comment on peut se surcharger la tête qu'une chevelure dont l'abondance ridicule crie d'elle-même au passant qu'il est dupe d'un mensonge.

On assure même que c'est là une des raisons pour laquelle le roi des rois a congédié les femmes de son harem, qu'il avait emmenées d'abord, il n'a pas voulu leur mettre sous les yeux des ridicules qu'elles auraient peut-être cherché à copier.

Autre détail.

Le shah se montre tout à fait stupéfait de l'importance des

boutiques de pharmacie et du déploiement de remèdes qu'on y fait dans d'innombrables bocaux. En Perse, en effet, toute la médecine se réduit à sept ou huit drogues, qu'on administre pour toute les maladies. Ainsi on n'a pas l'embaras du choix. Revenant sur ce sujet d'étonnement, il a dit cette phrase textuelle :

—Il faut que vos médecins soient de bien grands savants ou de bien grands fourbes.

LE SHAH ET SES FEMMES.—Il y avait dans la suite du shah quatre femmes que Sa Majesté avait désignées pour l'accompagner parmi les douze qu'elle possède. Mais elles n'auront pas vu longtemps le ciel de l'Europe : à peine arrivées à Moscou, elles ont été réexpédiées à toute vitesse dans leur beau pays.

Que s'est-il donc passé ?

Il paraît que, dès les premiers jours du voyage, ces dames s'étaient montrées très-difficultueuses sur les questions de transport et de logement. A Moscou, leur seigneur et maître, après les avoir d'abord installées avec lui au Kremlin, avait réfléchi que l'air de la campagne leur serait meilleur ; en conséquence de quoi il les envoya dans un petit harem disposé pour elles aux portes de la ville. Là-dessus nos quatre houris de jeter les hauts cris et de faire un tel tapage que le shah crut devoir se les faire amener au palais. Elles arrivèrent juste au moment où il se disposait à se rendre au théâtre. Une explication eut lieu, très-orageuse, dit-on, et dont la durée eut pour résultat de retarder d'une heure le départ du shah. Au retour, nouvelle scène, compliquée de jalousie. Sa Majesté ayant eu l'imprudence de laisser voir le plaisir que lui avait fait éprouver la représentation du ballet, la favorite et les trois autres sultanes lui signifèrent qu'elles voulaient, elles aussi, aller au théâtre. A cette injonction le shah ne répondit qu'en retournant le lendemain, —et naturellement sans elles, — à une seconde représentation du ballet. La révolte au sérail prit alors des proportions telles que, pour en finir, l'eunuque chef reçut l'ordre de reprendre, avec les insurgées, la route de Téhéran. Depuis ce temps-là Nassr-ed-Din voyage en garçon, et il ne s'en plaint pas.

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

L'Assemblée nationale s'est prorogée au 5 novembre prochain. Le 29 juillet, le président MacMahon a, à l'occasion de cette prorogation, adressé à l'Assemblée nationale un message dont le télégraphe nous a apporté le résumé suivant :

« Le président dit qu'il répond de l'ordre pendant les vacances de la Chambre et qu'il continuera à faire respecter l'autorité de l'Assemblée. Il signale les heureux résultats de la concorde entre le gouvernement et l'Assemblée, notamment le passage du projet de loi pour la réorganisation de l'armée. Parlant de l'évacuation du sol par les troupes allemandes, il témoigne sa reconnaissance à son prédécesseur, M. Thiers, pour avoir mené à bonne fin les négociations tendant à ce but ; il loue les départements de l'Est de leur héroïsme, et le peuple français de son patriotisme et de son abnégation dans l'épreuve prolongée qui lui a été imposée. Le pays, ajoute-t-il, ne perdra jamais le sentiment de sa dignité tant qu'il se souviendra de quel prix il a payé la paix. Mais de turbulentes manifestations de joie au sujet de cet événement seraient inconvenantes. La paix est la première des nécessités, et le gouvernement est résolu à la maintenir. Il reçoit chaque jour des assurances de la sincère amitié des puissances étrangères. Le président termine en déclarant qu'il continuera la politique indiquée par les votes fréquents et unanimes de l'Assemblée. Après la lecture du message, des acclamations sont parties des bancs de la droite et du centre. »

Une commission permanente a été nommée par la Chambre pour assister le président pendant la vacance et veiller au maintien de l'ordre ; il siègera tous les quinze jours.

Il se dit partout que le maréchal MacMahon, dans six mois d'ici, donnera sa démission de président de la République et reprendra le commandement de l'armée. L'établissement d'une monarchie en remplacement de la forme républicaine de gouvernement est considéré comme certain, et les organisateurs de la substitution projetée tiennent essentiellement à ce que, au moment où on cherchera à l'exécuter, MacMahon ait le commandement de l'armée, sur laquelle il jouit d'une grande influence.

L'extrême gauche se prépare à agiter la question de la dissolution de l'Assemblée dans les départements, pendant les vacances.

L'évacuation du territoire français s'accomplit rapidement. Les places de Nancy et de Belfort sont libres. Il paraît qu'avant de partir les Prussiens ont brûlé tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, comme en temps de guerre.

Une émeute a éclaté dans le département des Vosges.

Les paysans ont attaqué le sous-préfet aux cris de « vive Thiers ! vive Gambetta ! » Pendant que les Allemands évacuaient les Vosges, on a crié « Vive la Commune ! » Le préfet du département de la Haute-Loire a défendu de vendre dans les rues le journal radical *Le Peuple Souverain*.

ESPAGNE.

Don Carlos s'est emparé de la ville forte d'Estella et il a fait la garnison prisonnière. C'est un avantage important qui le rapproche de Pampelune et lui permettra d'en faire le siège en toute sécurité.

Les partisans de Don Carlos se croient sûrs de la victoire maintenant. Ils sont favorisés par les dissensions des républicains et les excès des internationaux qui à Barcelone, à Carthagène et à Séville se révoltent contre le gouvernement, et jettent la terreur parmi les gens de bien. A Séville, ils ont mis le feu pour empêcher que la ville ne tombât au pouvoir des troupes. En sorte que le gouvernement a à combattre non-seulement les Carlistes mais encore la canaille internationale.

ANGLETERRE.

On lit dans une dépêche de Londres datée du 29 juillet :

Le gouvernement demande qu'on élève à \$125,000 la pension annuelle du Duc d'Edinburgh à l'occasion de son mariage avec la Grande Duchesse Marie de Russie.

Dans la Chambre des Communes, M. Gladstone fit un discours pour presser l'octroi de la pension. Il cita de nombreux précédents et fit voir le caractère favorable de cette prochaine alliance. Les mariages, dit-il, ont rarement de nos jours une signification politique ou diplomatique, mais cette union, tout en étant inspirée par une affection mutuelle, formera un nouveau lien entre l'Angleterre et ce que quelques-uns regardent comme un Etat hostile. Elle produira un sentiment favorable à la Russie.

Aucun temps plus que l'époque actuelle n'est propice à une semblable alliance. M. Gladstone félicita vivement l'Empereur Alexandre pour l'émancipation des serfs.

Il proposa ensuite qu'une gratification annuelle de £25,000 fut accordée au Prince et à la Princesse, et £6,000 à cette dernière, dans le cas où elle survivrait à son époux.

En l'absence de M. Disraeli, le Très-Hon. M. Ward Hunt seconda la motion.

Le bill fut adopté le lendemain, 16 membres seulement votant contre.

UNE CLAIRVOYANTE.—M. Oliver Charlick, commissaire de police, a sa résidence à New-York dans la Trente-quatrième rue, près la Huitième avenue, mais il est depuis quelque temps avec sa famille à Flushing (Long Island.) Pendant la nuit de samedi dernier, une femme de chambre de Mme Charlick rêva que des voleurs s'étaient introduits dans la maison de New-York et avaient fait main basse sur divers objets. Sous l'impression de ce rêve elle vint dès le lendemain à New-York et, en entrant dans la résidence du commissaire, constata que des voleurs y avaient en effet pénétré par effraction la nuit précédente et avaient fait deux gros paquets de vêtements qu'une circonstance inconnue les avait contraints d'abandonner sur les lieux, en sorte qu'ils s'étaient retirés emportant pour tout butin un pistolet à monture d'argent appartenant à M. Charlick.

LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE A MONTREAL.

Nos lecteurs savent que la pose de la première pierre du bureau de poste que le Gouvernement construit en ce moment à Montréal a eu lieu le douze juillet dernier. Ce splendide édifice sera situé sur la rue St. Jacques au coin de la rue St. François-Xavier, à l'endroit même où se trouvait autrefois la vieille Banque du Peuple. Il aura cent vingt pieds de front sur la rue St. Jacques et quatre-vingt-douze de profondeur sur la rue St. François-Xavier. Il sera en pierre de taille de première qualité et offrira le plus beau coup d'œil. Ce sera de la belle et bonne architecture, on y trouvera la solidité unie à l'élégance, le talent de l'architecte uni à l'habileté de l'entrepreneur.

La façade sur la rue St. Jacques sera majestueuse ; le style dorique a été choisi pour le premier étage, le deuxième et le troisième étages seront ornés de colonnes corinthiennes, de piliers et de sculptures d'une grande richesse. L'entrée sur la rue St. Jacques se fera par un vaste portique. Les corniches, les piédestaux qui supportent les colonnes, les tours et les cadres des fenêtres seront finement travaillés. Le toit sera français. La tour principale aura un cadran à trois faces. Mais la gravure que nous avons publiée dans notre dernier numéro montre mieux ce que sera ce bel édifice que nos paroles. Inutile de dire que l'intérieur sera digne de l'extérieur ; il sera divisé de manière à répondre à tous les besoins, à toutes les exigences du maître de poste le plus particulier.

M. H. M. Perrault, qui n'en est pas à ses premières armes ni à son premier triomphe, est l'auteur de ce plan magnifique et M. Allard, un homme d'une haute capacité et d'une intelligence peu ordinaire en est l'heureux contracteur, il est en société avec M. Dufort qui est fort estimé à Montréal.

Nous sommes certains que le bureau de poste de Montréal fera honneur à l'architecte et aux contracteurs et contribuera à rehausser la réputation des ouvriers canadiens.

NOS GRAVURES.

LE BALLON DU "DAILY GRAPHIC."

Le journal quotidien illustré que M. Desbarats a fondé à New-York s'occupe en ce moment d'un projet qui fait sensation dans le monde entier. Les propriétaires de ce journal ont entrepris de mettre à exécution le fameux projet du professeur Wise, de traverser l'Atlantique en ballon et de faire toutes les dépenses nécessaires pour l'accomplissement de ce projet. Ces dépenses seront d'au moins \$10,000.

L'appareil se compose d'un ballon de 160 pieds de hauteur et 110 de diamètre, du char ou de la chambre qui doit contenir les passagers et d'un bateau à naviguer s'il prenait envie au ballon de descendre dans la mer ; enfin d'un autre petit ballon de 40 pieds de hauteur destiné à servir de boussole en quelque sorte en faisant connaître les courants supérieurs de l'air.

L'une de nos gravures représente l'intérieur du char ; on voit qu'il est bien garni et pourvu de baromètres, de chronomètres, de provisions de toutes sortes, parachutes, lunettes marines, etc., etc. Un certain nombre de pigeons seront lancés de temps à autre pour donner des renseignements sur le voyage.

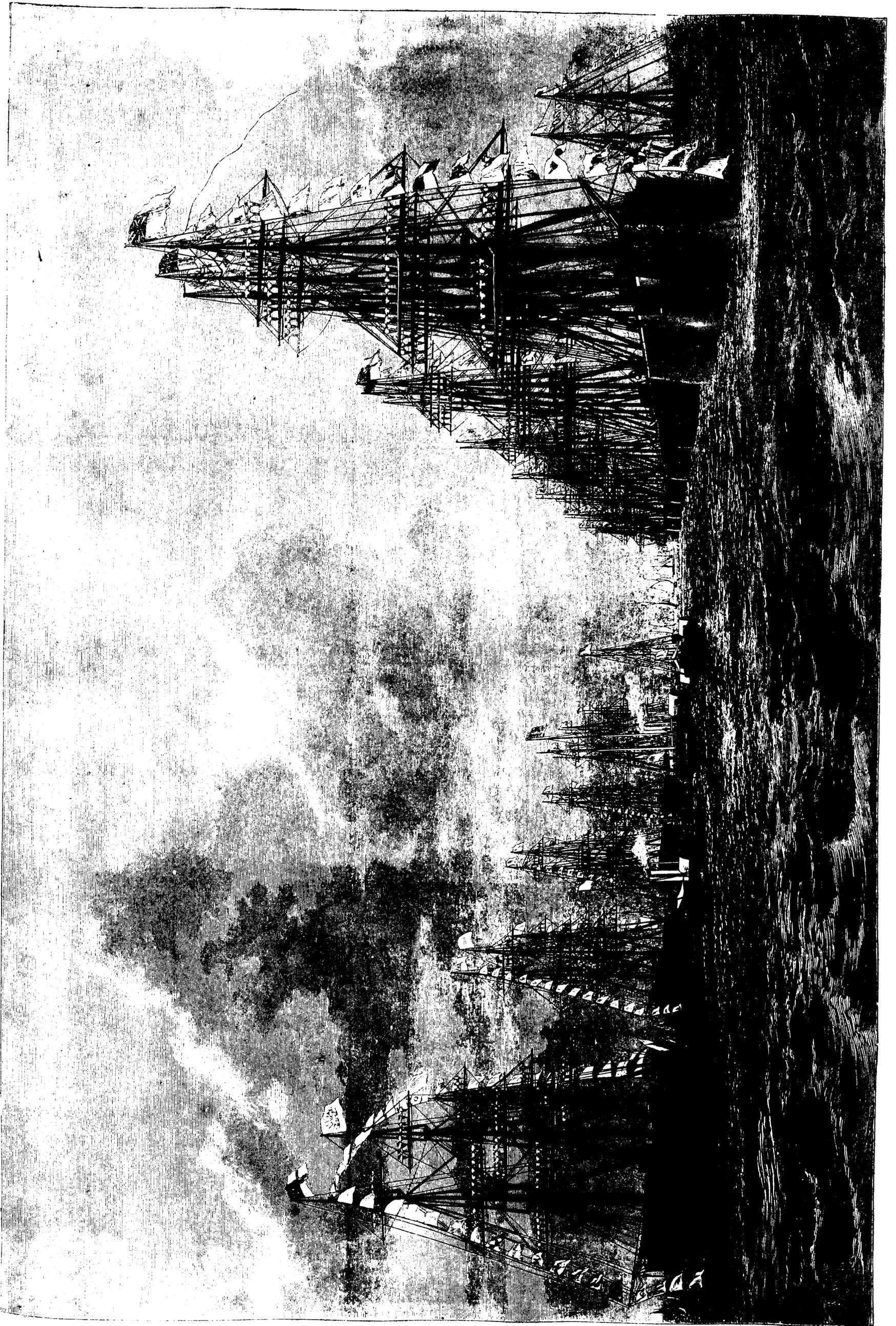
REVUE NAVALE A SPITHEAD.

C'est en l'honneur du fameux Shah de Perse que cette revue a eu lieu, le 30 juin dernier.

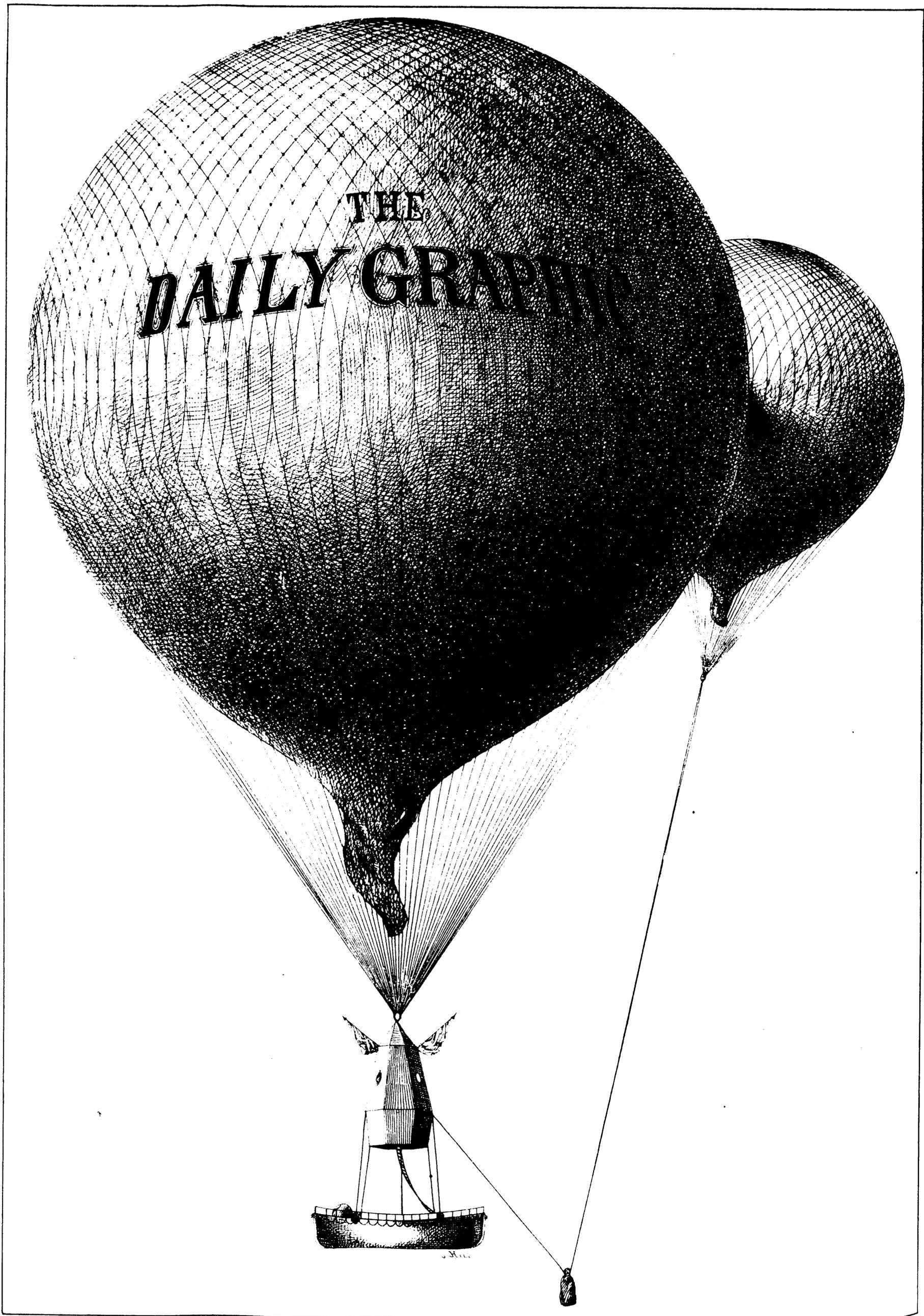
L'Angleterre a voulu donner au Shah une haute idée de la puissance de sa marine. On peut voir dans la gravure le yacht *Victoria* à bord duquel se trouvait le royal visiteur, passer avec *l'Alberta* et le *Vigilant* qui portaient les officiers du Shah entre deux longues rangées de vaisseaux de guerre. Le Shah a été frappé de l'apparence formidable de cette flotte et de la beauté du coup d'œil qu'elle offrait.

TRAIN-AMBULANCE.

Ce train-ambulance construit par la *Société de secours aux blessés* est une des choses qu'on a le plus admirées à l'Exposition de Vienne. C'est une des plus nobles inventions de la philanthropie. On peut se faire une idée du bien que feront ces hôpitaux ambulants en temps de guerre.



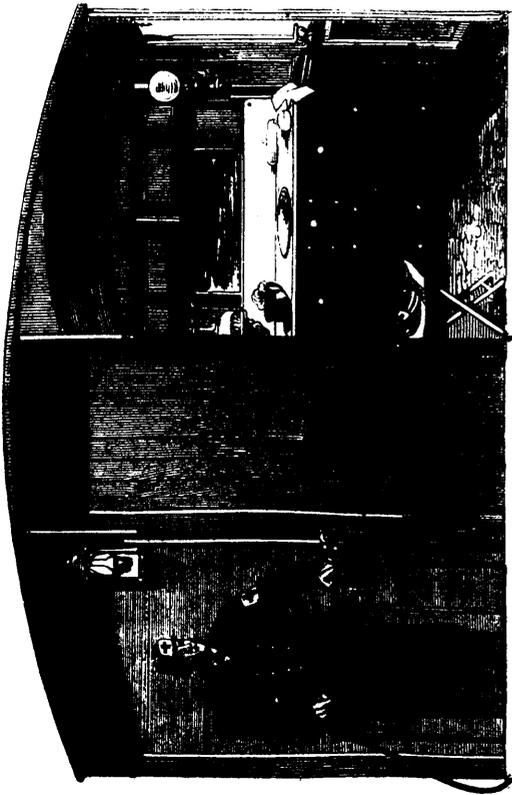
REVUE NAVALE A SPITHEAD.—LE YACHT ROYAL, AYANT LE SCHAH DE PERSE A BORD, PASSE ENTRE LES LIGNES DE BATIMENTS BLINDÉS.



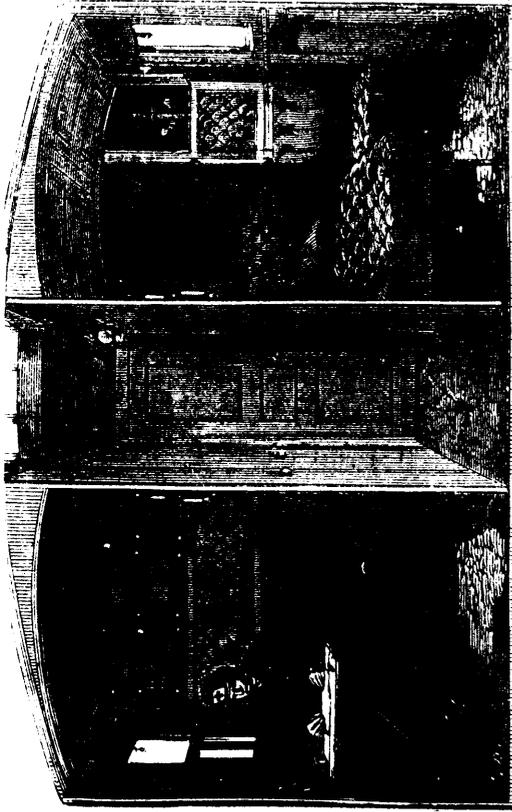
LE BALLON DU "DAILY GRAPHIC."—VUE GÉNÉRALE.



LE BALLON DU "DAILY GRAPHIC."—SECTION DU CHAR.



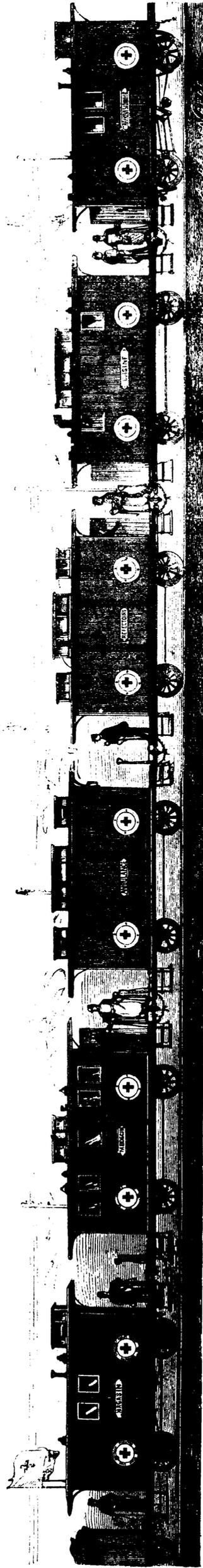
Intérieur de wagon-médecin. — Côté du cabinet de toilette.



Intérieur de wagon du médecin. — Côté du bar, au 2^e du train sanitaire.



Intérieur d'un wagon-réfectoire (36 personnes).



Locomotive.

Wagon-magasin.

Wagon médecin.

Wagon-ambulance.

Wagon réfectoire.

Wagon magasin.

Wagon approvisionnement.



Intérieur d'un wagon-ambulance pour blessés. Régiment (11 hommes assés).



Intérieur d'un wagon-ambulance à 10 ou 15 lits.



Intérieur du wagon-réfectoire pouvant alimenter 750 personnes.

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

A partir de Lundi, 11 Août, notre agent-collecteur, M. E. Dorion, collectera dans les quartiers St. Jacques, Ste. Marie et St. Louis. A cause de la grande chaleur, nous prions nos amis de ne pas le faire passer deux fois pour le même compte.

Aux abonnés de Québec.—M. Etienne Légaré, notre agent-collecteur pour Québec, visitera aussi tous nos abonnés. Que ceux-ci se tiennent prêts à le recevoir.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 7 AOUT, 1873.

LE PACIFIQUE.

Cette question continue de faire sensation. Les Chambres devant s'ouvrir, le 13, on se demande ce qui va arriver. Les journaux ministériels prétendent qu'elles vont s'ajourner aussitôt après avoir reçu le rapport du comité chargé de s'enquérir de la vérité des accusations de M. Huntington. Ils affirment qu'il a été compris, lorsque la Chambre s'est ajournée au mois de mai dernier, qu'elle ne se réunirait, le treize août courant, que pour la forme. L'opposition prétend au contraire que telle entente n'a jamais eu lieu et que d'ailleurs la gravité des circonstances exige que la Chambre se réunisse sérieusement pour délibérer sur le rapport du comité et aviser aux moyens à prendre pour que l'enquête soit faite.

La commission nommée par le Gouvernement pour s'enquérir des accusations de M. Huntington sera composée de cinq juges. Le juge Draper, du Haut-Canada sera le président de ce tribunal; le juge Day représentera le Bas-Canada, et il y aura un juge pris dans chaque province.

LES EXTRÊMES.

Nos confrères du Canada y gagneraient beaucoup et la cause nationale avec eux, s'ils étaient plus circonspects lorsqu'ils parlent des Canadiens émigrés. Il y en a qui croient rendre service au pays en insultant les émigrés canadiens. Ayant en vue de faire le bien, on ne doit pas par trop de zèle produire le contraire. Pourquoi insulter des frères, des compatriotes qui aiment leur pays, leur langue, leur foi, et qui, sous le poids du labeur quotidien, travaillent avec l'espérance de revoir un jour la terre des aïeux. Qu'on ne l'oublie pas, chaque insulte venue du pays natal, a son écho dans le cœur des Canadiens émigrés, écho douloureux qui ne peut que produire le découragement, le refroidissement envers leurs frères du Canada. Tout en donnant des conseils à nos compatriotes expatriés, il faut être charitable et leur rendre justice. Pourquoi être grossier et injuste envers ceux que le vent de l'infortune ou une espérance légitime d'améliorer leur condition a éloignés du sol natal, quand on a des paroles de louanges et de l'indulgence pour les étrangers qu'on va chercher à grands frais dans les pays lointains. Le rapatriement nécessaire à la conservation de notre autonomie nationale, ne s'obtiendra guère avec des insultes lancées, à plaisir, contre nos frères des Etats-Unis. Ces remarques nous sont inspirées par la lecture d'un article du *Courrier de St. Hyacinthe* qui dans un de ses derniers numéros prétend que 99 sur cent des émigrés qui ont déserté la patrie suivant lui, sont obligés de demander aide et assistance à leurs parents du Canada pour retourner dans leur paroisse natale, ajoutant que 99 sur cent vont chercher le chagrin et la misère aux Etats-Unis.....

Celui qui flagelle ainsi ces pauvres émigrés a-t-il bien réfléchi en écrivant ces lignes?

Evitons les extrêmes en toutes choses; mais surtout quand il s'agit de juger la conduite de 800,000 de nos frères qui ont emporté avec eux une grande part de la patrie. Pour que cette part nous soit rendue, n'allons pas les anathématiser et les mépriser; mais soyons leurs alliés, leurs frères. Enfants de la même patrie, faisons en sorte qu'il n'y ait pour le présent que la seule ligne 45me qui nous sépare, si nous voulons que cette barrière même ne soit plus entre nous dans un avenir prochain.

FERD. GAGNON.

IMPRESSIONS DE M. BUIES SUR LES MOUSTIQUES DU SAGUENAY.

On lit dans la chronique du *National* du 30 juillet:

Lecteur, je suis sur un plateau, à je ne sais combien de cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et de cette hauteur où je plane sur ma patrie encroûtée, tu m'apparais comme un marin-routin. Je flotte dans la plénitude calme et de l'espace. Il est vrai que ce n'est pas là absolument du nouveau. En Canada il y a du calme, de l'espace et des plateaux

tant qu'on en veut; mais dans cette monotonie générale on trouve encore de temps à autre à varier la scène; le fond reste le même, c'est toujours des montagnes, des forêts infinies, des rivières et des lacs, mais le degré d'intérêt diminue ou augmente suivant l'histoire, la physionomie et l'avenir des lieux qu'on parcourt. Cette fois, je me suis enfoncé dans une région intérieure, déjà célèbre quoiqu'à peine ouverte, quoique toujours négligée par ces gouvernements corrompus et corrupteurs; je suis à trente-cinq lieues du grand fleuve, dans la vallée féconde et dédaignée du lac St. Jean, en compagnie d'un romain des premiers âges qui s'appelle Horace, et d'un charretier, autre romain, mais moins antique, qui s'appelle Néron. Le Bucéphale qui nous transporte est un latin de la décadence, qui a nom Rossus, ainsi baptisé, il y a seize ans déjà, par un collégien en vacance, très-fort en thème, qui n'est jamais parvenu à la célébrité.

Il faut voir avec quelle méthode Rossus modère son allure! Quand le tyran Néron le fouette, il jaillit, fait un bond unique et s'arrête court, puis reprend son train de route qui est celui d'un crapaud d'estropié. Cela donne le temps de faire des observations.

Que l'homme est petit quand on le contemple du fond des vastes solitudes, au milieu de nuées de mouches, dont une seule suffit à lui donner la rage! Les moustiques du Saguenay sont une race unique, indomptable, supérieure. Unies entre elles, par myriades de millions, elles affrontent tous les moyens de destruction connus. Elles ravagent et dévorent tout ce qui existe; aucune peau d'animal n'est à leur épreuve. Pour les anéantir, on dit des messes; mais cela ne suffit pas toujours; on fait du feu, on enveloppe les maisons de fumée, on s'étouffe littéralement, mais sans jamais étouffer ces maudites petites bêtes, grosses comme des pointes d'aiguille et que le vent emporte ainsi que des nuées invisibles. Ce ne sont pas des marins-gouins, ni des cousins, ni des brûlots; c'est une espèce à part, presque microscopique, armée d'une pompe terrible et d'un appétit colossal.

Vues au microscope, elles sont d'une beauté ravissante; ô perfidie des apparences! Etre si petit et si vorace! Elles ont un dard plus long que leur corps tout entier, au bout duquel est une sorte de réservoir et d'estomac; elles enfoncent ce dard dans les pores de la peau, à travers n'importe quelle peau, fût-ce celle d'un crocodile, arrivent jusqu'à la chair, la mordent et en arrachent un morceau qu'elles vont manger ensuite sur les piquets de clôture, ou les souches. Elles ne sucent pas le sang, elles mangent, de sorte qu'elles finiraient par avaler des corps d'hommes tout entiers, si on les laissait faire. Elles ne demandent pas mieux.

Dans les champs, sur les pauvres bêtes à cornes, les chevaux et les moutons, c'est une fureur. Pour les combattre, les moutons se tiennent ensemble, serrés les uns contre les autres, et ils courent droit devant eux afin de faire du vent. Les chevaux deviennent fous; on les voit s'élaner dans des courses vertigineuses jusqu'aux limites des champs, puis revenir, tourner pendant des heures, blancs d'écume, ne s'arrêter que pour prendre haleine, et s'élaner de nouveau, tout ensanglantés, aveuglés par la colère et la douleur. Quant aux bestiaux, ils passent la journée à chercher partout un souffle d'air, se précipitent dans le moindre vent, se battent les côtes sans relâche, se lèchent et se frottent incessamment, et, de guerre lasse, tombent épuisés sur l'herbe, et se laissent dévorer. Alors, les horribles moustiques font rage; elles entrent par centaines dans les oreilles, les yeux et à travers les poils des bêtes couvertes de sang; elles s'y repaissent, se gonflent de chair, et meurent en éclatant, frappées d'apoplexie.

Vous ne voyez rien, vous n'entendez aucun bourdonnement, et en moins de cinq minutes votre corps n'est qu'une suite de boursoffures brûlantes; c'est la trahison organisée, savante, impitoyable. Rien ne saurait vous protéger; les mouches passent à travers votre chapeau et entrent jusque dans vos bottes; vous avez une moustiquaire? elles la dévorent ou la déchirent, et arrivent jusqu'à vous dans votre sommeil confiant. Le plus horrible, c'est qu'on aggrave soi-même et que l'on complète l'œuvre de ces odieuses bêtes: la démangeaison est irrésistible; on se déchire après avoir été mordu, et l'on se met la plaie à vif, absolument comme celui qui, dans sa douleur aveugle, arrache le fer de sa blessure béante en arrachant avec elle des lambeaux de sa propre chair.

J'ai vu de pauvres vaches, la queue toute épilée, sèche et rude comme une queue de tortue à force de se fouetter les flancs avec; j'ai vu des chiens tellement éreintés, morfondus par leur lutte avec les moustiques que, pour aboyer aux voitures qui passaient, ils étaient obligés de s'appuyer sur les clôtures, et qu'à peine ouvraient-ils la gueule qu'une nuée de brûlots s'engouffrait comme au lit d'un ravin se précipitent les sables ardents. Partout où les animaux des champs se réunissent, on fait un grand feu, de même que lorsqu'il faut aller traire les vaches. Toute action extérieure est impossible; on ne peut aller pêcher dans les lacs innombrables et poissonneux de cette région sans se voir, en deux ou trois minutes, les mains gonflées sous les piqûres de ces monstres atomiques que rien n'éloigne, que rien n'arrête ni ne diminue. Ils sont surtout friands de sang étranger. O dieux de mes pères, que j'en ai laissé de pâture artérielle dans les pompes de ces acharnés invisibles; j'en tremble encore de colère et de faiblesse; ils m'ont sucé jusqu'à l'imagination, et je les sens à cette heure même en souvenir comme s'il me passait une nuée de feu entre la chair et la peau.

LES ZOUAVES A QUÉBEC.

On lit dans l'*Echo de Lévis*:

Une centaine des enfants bien aimés de Papa Allet, ou autrement dit des Zouzous de Pie IX, arrivaient à Québec mercredi matin, le président de l'Union, M. Drolet, à leur tête et bannière déployée.

Ils ont été reçus au débarcadère par un égal nombre de leurs compagnons d'armes qui les conduisirent à la cathédrale, où il y eut *Te Deum* et discours véritablement très-heureux prononcé par M. Benjamin Paquet.

Puis grand banquet à l'Université-Laval, où des santés ont été présentées et bues avec enthousiasme et conviction, la première à Pie IX, par M. l'abbé Hamel, recteur de l'Université; la seconde à l'Épiscopat et au clergé canadien par M. Gustave Drolet, président de l'Union; la troisième et dernière aux zouaves, par Mgr. Persico. M. Prendergast adressa alors au nom de tous les zouaves, des remerciements sincères à leurs hôtes généreux de Québec.

Le reste de la journée s'est écoulé en délibérations de l'Union Allet à l'École Normale Laval, et promenades de ses membres aux alentours de la cité. Le soir, veillée amicale au salon du

pensionnat à l'Université Laval. Elle se passa en chants patriotiques, discours, bons mots, musique etc., jusqu'à 10 heures et demie. Hier il y a eu réouverture des séances de l'Union ajournées la veille, à cause du banquet et on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante. M. Charles Paquet de Québec a été nommé président.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal. 4-25h

FINANCES ESPAGNOLES.

La question politique, en Espagne, se complique de plus en plus des embarras extrêmes de la situation financière. Un télégramme de Madrid, adressé au *Daily News*, annonce l'arrivée prochaine, à Londres, du directeur de la trésorerie. Ce fonctionnaire se rend en Angleterre pour y trouver les moyens de faire face au déficit. La brèche est forte: elle représente 22 millions de livres sterling. Il s'agirait de vendre une certaine quantité de biens nationaux, d'une valeur estimative de 33 millions de livres sterling. L'Alhambra lui-même pourrait bien faire partie du marché. L'honneur du peuple espagnol, dit un journal, s'opposera sans doute à ce trafic de propriétés nationales. Il ne manquera plus à la République fédérale que de vouloir mettre aux enchères les monuments des gloires passées du pays. Mais qu'on se rassure, les vendeurs ne trouveront pas d'acheteurs. L'honneur d'un peuple est une condition résolutoire que les générations du lendemain ne manqueraient pas de faire valoir. L'expédition inspiré par le gouvernement de la République fédérale, pour échapper à la banqueroute n'est donc qu'une chimère de plus à ajouter à la promesse de maintenir l'ordre dans la rue et à l'espérance de ramener la discipline dans l'armée.

RÉACTION EN FRANCE.

Le nouveau gouvernement ne s'occupe pas seulement de rétablir l'ordre en France dans les idées, mais il s'applique aussi à corriger les mœurs épouvantables qui dégradent ce beau pays, Paris surtout. Un arrêté du préfet de police vient d'écarter des parages du quartier latin les donzelles qui sous des costumes d'Espagnoles ou d'Italiennes servaient les consommateurs dans les cafés et vivaient dans la virgognerie et la débauche.

A ces contacts odieux, dit un écrivain français, à ces fréquentations corruptrices, les nouvelles générations se dégradent et s'hébetent. Les drôlesses dont l'épaisse ironie tourne en dérision toute aspiration généreuse nous préparent ainsi des races de petits gâteaux qui font tristement augurer de la fameuse revanche.

LES MANGEURS D'HOMMES.

Il y a eu, ces jours derniers, à la Chambre des lords, une discussion intéressante sur les mangeurs d'hommes. Les mangeurs d'hommes, ce sont les tigres qui causent d'effrayants ravages dans les Indes anglaises. Les rapports communiqués à la Chambre des lords donneraient la chair de poule aux voyageurs les plus intrépides.

Dans le Bengale inférieur, 13,400 personnes ont été égorgées en moins de six années, et on estime que, dans la péninsule entière, 10,000 personnes périssent chaque année de la même façon. En 1869, une tigresse a arrêté, à elle seule, pendant plusieurs semaines, le trafic sur une route habituellement fréquentée, et elle a fait 127 victimes. Dans le Haydunka, un seul tigre, de 1867 à 1869, a tué 108 personnes, et ce héros sanguinaire compte parmi ses exploits la mise à mort d'une famille composée du père, de la mère et de trois enfants. Vous pensez bien que les ravages faits dans le bétail sont incalculables. La perte se chiffre, année moyenne, par une somme de 25 millions de francs. Dans certains districts, l'émigration a atteint des proportions considérables: on a cité une des provinces du centre, où les habitants de treize villages ont fui devant une tigresse, laissant en friche un espace d'environ 250 milles carrés.

Lord Ettrick, qui a signalé ces faits, a demandé au gouvernement de prendre d'énergiques mesures pour conjurer un pareil fléau. Depuis la grande révolte des cipayes, toute la population a été désarmée, et le nombre des bêtes féroces s'est considérablement accru. Les populations ne sont plus protégées.

C'est en vain que, dans les localités où le tigre abonde, on a organisé une corporation de chasseurs soldée par le gouvernement. On a eu la malencontreuse idée de promettre à ces Nemrods de pacotille une prime d'autant plus élevée que l'animal tué aurait causé plus de ravages. Que font les chasseurs patentés? Ils laissent au tigre le temps d'acquiescer toute la célébrité voulue; un peu plus ils lui faciliteraient l'occasion de trouver des victimes en nombre suffisant; c'est monstrueux à dire, mais il est certain que dès qu'un tigre a fait parler de lui, dès qu'il s'est signalé par assez de meurtres pour que la prime de 300 roupies puisse être réclamée, sa mort ne se fait pas attendre. Il est à point.

Le duc d'Argyll, au nom du gouvernement, a promis d'agir sans délai, et le *Times* accompagne le compte-rendu de la séance des réflexions suivantes: "N'est-il pas terrible de penser qu'au milieu du dix-neuvième siècle, avec tous les engins perfectionnés que l'homme a su inventer pour détruire son semblable, des milliers de sujets anglais sont exposés, comme à une des formes naturelles de la mort, à être dévorés en plein jour par les bêtes?"

On nous raconte une histoire fort touchante d'une pauvre femme frappée d'une paralysie subite de nerf optique.

Le médecin qui la soignait depuis longtemps lui apprit dernièrement qu'il n'y avait plus d'espoir pour elle de conserver la vue et qu'elle deviendrait aveugle le jour même.

Dès que le médecin fut parti, elle se prépara tranquillement à entreprendre ce grand voyage dans l'obscurité: elle fit venir ses deux petits enfants, les fit habiller avec leurs plus beaux vêtements, et, prenant entre ses mains leurs petites têtes, les embrassa longuement.

Vers le crépuscule, la pauvre femme vit disparaître de ses yeux baignés de larmes la lumière du jour en même temps que le visage de ses deux enfants.

NUITS D'ÉTÉ.

Quand le crépuscule émerge
A l'horizon empourpré,
Lorsque la brume asperge
L'herbe onduleuse du pré.

Lorsque l'ombre plus épaisse
Par degré roule et s'abaisse
Sur montagnes et vallons,
Et que de douces rafales
Font trembler par intervalles
L'épi doré des sillons.

Lorsque des rumeurs plus vagues
Arrivent à notre seuil
Semblables au bruit des vagues
Qui déferlent sur l'écueil.

Quand les pâles étoiles
Dans le ciel pur et sans voiles
Commencent à scintiller,
Ou que de légers nuages
Imitent maints paysages
Toujours prêts à s'écrourer.

C'est l'heure mystérieuse,
Doux prélude de la nuit,
Où l'âme se sent heureuse
Loin de la foule et du bruit.

C'est l'heure où l'âme pensive,
Flotte et vogue à la dérive
Comme une barque sur l'eau ;
Où, plein de reflets sans nombre,
Se berce dans la pénombre
Notre idéal le plus beau

Dans d'intimes causeries
Parfois nous aimons à voir
S'envoler nos rêveries
Avec la brise du soir.

Alors nous aimons à dire
Nos amours qui font sourire
Comme l'aube au firmament,
Et nos espoirs fantastiques,
Et cent projets chimériques
Qui s'effondrent brusquement.

Parfois dans une ariette
Que nous répétons en chœur
Nous chantons fine bluette,
Et plaisirs purs et bonheur.

Nous narrons avec prestesse
Quelqu'histoire à mettre en liesse
Les esprits les plus pesants ;
Puis nous nous mettons en chasse
De quelque récit cocasse
Qu'ignorent bien des savants.

Et dans ces moments d'extase
Où l'âme s'ouvre à l'amour
Le regard brille et s'embrâse
Comme aux purs reflets du jour.

On croit qu'un génie occulte
Verse en nous avec tumulte
Mille sentiments divers,
Et qu'on entend dans son être
Expirer et puis renaître
D'inénarrables concerts.

O nuits pleines de mystères,
Je vous admire en tout lieu
Avec vos brises légères
Qui vibrent sous le ciel bleu.

Je vous aime avec vos astres
Qui, même dans nos déastres,
Nous charment par leur clarté ;
Je vous aime avec vos ombres
Qui vont de plus en plus sombres
Courant dans l'immensité.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 23 Juillet 1873.

LA SOURICIÈRE DU JARDIN-DES-PLANTES.

Un lieu de rendez-vous fixé par les voleurs pour se concerter sur une affaire ou bien pour opérer sur place, devient, en terme de police, une *souricière*, car les agents, toujours en éveil, ne tardent pas à connaître ces endroits, et d'habitude ils y opèrent aussi à leur façon, c'est-à-dire par des arrestations multiples.

Le Jardin-des-Plantes, aux abords surtout de la fosse aux ours et de la cage aux singes, se trouve depuis longtemps exploré par des malfaiteurs. Les arrestations n'y sont point rares, néanmoins, elles ne servent point de leçon : en voici un exemple d'hier :

L...., honnête plumassier de Limoges, ayant réalisé sa fortune, était venu à Paris et s'était installé provisoirement dans un modeste hôtel de la rue des Fossés-Saint-Marcel.

Son premier soin fut de visiter la capitale.

Le Jardin-des-Plantes était à sa porte ; ce fut par là qu'il commença ses pérégrinations.

L.... fut bientôt en extase, d'autant plus qu'il avait rencontré un plaisant voisin qui lui indiquait, en les lui expliquant, toutes les merveilles à visiter.

La conversation entre lui et son compagnon était des plus animées, lorsqu'elle fut interrompue par un personnage aux allures étrangères, qui demanda s'il y avait loin de là à l'avenue Marbeuf, aux Champs-Élysées.

—Je ne vous dirai pas trop, fit L.... J'arrive aujourd'hui à Paris, et j'aurais aussi bon besoin d'un guide.

—Ah ! allah ! reprit l'étranger d'un air tout chagrin, moi perdu ; moi être courrier à un seigneur ; moi donner cette pièce à celui qui conduira moi au palais (hôtel) de mon maître.

Et en disant ces mots, l'étranger tira de sa poche une trentaine de louis et en offrit un au plumassier L.... qui restait tout ébahi.

—Part à nous deux, dit alors celui qui avait servi de cicérone à L.... ; acceptez toujours, je vais vous conduire, et nous tâcherons de tirer quelques louis de plus à ce seigneur.

L...., le parisien et l'étranger sortirent du Jardin-des-Plantes.

Chemin faisant, un café se rencontrant, on y entre, on boit, on cause, il fait si chaud !

Pour payer la dépense, qui est très modique, l'étranger donna à L.... un double napoléon, à la vue duquel le parisien cicérone dit encore bien bas à l'oreille du plumassier : "Part à deux, payez et ne rendez rien !"

Après quelques péripéties, qu'il serait trop long de raconter, l'étranger qui partout sème les napoléons, dont il paraît ne pas connaître la valeur, demande si un de ses deux compagnons veut lui changer cent pièces d'or pour deux cents grosses pièces d'argent à l'effigie de Napoléon III.

—Part à deux, dit encore le cicérone ; si vous avez mille francs chez vous allez les chercher bien vite, car, vous le voyez, ils seront doublés.

L.... hésite un instant, puis se décide. On prend le chemin de la rue des Fossés-Saint-Marcel, où l'étranger et le parisien entrent dans un café pour attendre le brave plumassier.

Mais ici change tout à coup la scène.

Depuis le moment de la rencontre du Jardin-des-Plantes, les démarches des promeneurs avaient été l'objet de l'intelligente surveillance de deux habiles agents de sûreté, qui n'avaient pas perdu de vue, ni un geste, ni un mouvement du faux étranger et de son compagnon.

Au moment où L.... revenait tout joyeux, et où des rouleaux de sous étaient déjà préparés pour simuler l'or qu'on devait lui remettre, les agents parurent et arrêterent l'étranger, le complaisant cicérone et un de leurs acolytes qui les avait suivis à distance comme pour éclairer leurs opérations.

Conduits à la préfecture, les trois *charrieurs*, sur qui une somme de 553 francs a été saisie, ont été reconnus pour être des repris de justice en rupture de ban.

Comme on vient de le voir, les *charrieurs* ne sont autres que des escrocs qui ont compliqué le classique vol à l'américaine ; suivant l'expression vulgaire, ils le tirent en longueur.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On dit que MM. Futvoye et Spragge, fonctionnaires publics, à Outaouais, vont être bientôt mis à la retraite.

L'on dit dans certains cercles que le Rév. Père J. Girard, jésuite, actuellement à Québec, va être transféré à la maison de Montréal. Ceux qui connaissent ce religieux distingué l'attendent ici avec hâte.

St. Jean, N.-B., 30 juillet.—Le Révd. M. Michaud a été envoyé en prison aujourd'hui pour avoir refusé de payer la taxe des Ecoles.

La ville d'Outaouais a fêté, mercredi de la semaine dernière, le 25^e anniversaire de la consécration épiscopale de son vénérable pasteur, Mgr. Guigues.

Les membres du clergé du diocèse s'étaient rendus en nombre pour lui présenter leurs hommages.

La Société Sainte-Cécile lui a présenté une adresse à cette occasion après laquelle le clergé réuni présenta à Sa Grandeur un missel, un calice et un ciboire magnifiques.

Nous apprenons avec plaisir que nos concitoyens P. A. Fautoux, Magloire Desjardins, écuier, avocats, de Montréal, et le docteur Jos. A. Lapière, du Village St. Jean-Baptiste, viennent d'acheter des messieurs du Séminaire de St. Sulpice la grande étendue de terrain connue sous le nom de "Ferme St. Gabriel."

Ce terrain se trouve situé entre le village de la Pointe St. Charles, la Ferme Gregory, le canal et la rue du Grand-Tronc.

Au prix que ces messieurs ont payé, tous les connaisseurs de terrain s'accordent à dire que c'est une des plus belles spéculations qui se soient faites à Montréal.

Ce terrain est entouré de manufactures, dans les environs du canal et des dépôts des différents chemins de fer.

Ces acquéreurs ont à peu près 450 lots, qu'ils offrent en vente aujourd'hui à des conditions faciles et à des prix modérés.

(On lit dans le *National* :

Nous avons appris de bonne source que M. PÉch. David, dont le siège se trouvait à la Chambre d'assemblée de Québec, en arrière des banquettes ministérielles, vient d'écrire à l'Orateur, lui demandant place du côté de l'opposition.

UN PÈRE BARBARE.—Louisville, 31.—Pendant le procès d'un homme, accusé devant cette Cour, d'avoir battu plusieurs membres de sa famille, sa fille âgée de 20 ans, a déclaré, que son père l'avait tellement battue, quelques jours auparavant, qu'elle avait formé le projet de se suicider, en prenant une dose d'arsenic. Heureusement qu'on put lui administrer des remèdes à temps et lui sauver la vie.

New-York, 28.—Mercredi dernier, James M. Coulson, rapporteur du *Herald*, reçut ordre d'aller visiter le nouveau steamer *City of Chester*, mouillé dans la rivière du Nord. Depuis ce temps on n'avait pas entendu parler de lui, lorsqu'aujourd'hui on reçut avis que son corps avait été trouvé dans la rivière de l'Est. Coulson avait été employé autrefois au *Times* de Chicago.

UN MARI BRUTAL.—Auguste Rochon a été arrêté la semaine dernière, sur la plainte de sa femme Olive Lanthier. Cette malheureuse depuis vingt ans entiers qu'elle vit dans les liens du mariage n'a pas connu les douceurs de cet état. Elle n'a reçu de la part de son mari que mauvais traitements et repoussantes paroles. Elle n'a pas osé jusqu'ici dévoiler à la cour la conduite honteuse de son bourreau. Ce n'est que ces derniers jours, lorsque gravement malade, elle a eu à subir de nouveaux outrages qu'elle a surmonté les répugnances de son amitié conjugale et héroïque.

Elle est apparue à la cour dans un état de souffrance qui paralysait ses forces et rendait sa démarche pénible. Rochon a été mis sous caution pour s'amender durant l'espace de six mois.

Kingston (Ont.)—Mercredi soir de la semaine dernière, deux condamnés, l'un à un emprisonnement perpétuel, l'autre à un emprisonnement de 20 ans, ont franchi le mur de la cour du Pénitencier en profitant de la liberté relative que leur donnent les heures de travail. Ils se sont échappés aux yeux des gardiens de la prison qui ont pu les suivre quelques minutes jusqu'à ce qu'ils aient disparu dans les bois. Les malheureux n'ont cependant pas réussi à se soustraire à la punition due à leurs crimes. Ils ont été reconnus par un ouvrier qui les a arrêtés et conduits à la ferme Hermicher, distante d'un mille de la prison. C'est là qu'il les a livrés aux gardiens.

Un ecclésiastique de garde dans une des églises de Paris est appelé, pendant une des dernières nuits, à venir administrer un mourant. On le fait monter en voiture où se trouvent deux individus masqués qui lui bandent les yeux. Il est conduit dans un quartier éloigné ; les deux individus masqués font entrer le prêtre dans une maison, lui font monter deux étages, traverser plusieurs pièces et l'introduisent auprès d'un mourant dont il entend la confession. Le respectable ecclésiastique est ensuite conduit dans une cave où les deux individus lui déclarent, en lui mettant un revolver sur la poitrine, qu'il va immédiatement faire connaître la confession de ce mourant, sinon le prêtre sera exécuté. Il répond qu'il demande seulement deux minutes pour se recommander à Dieu, et refuse absolument de trahir le secret de la confession, tout prêt à recevoir la mort. Alors, les deux individus masqués disent au vénérable ecclésiastique qu'ils avaient voulu être assurés que rien ne serait révélé des aveux faits par le mourant, qu'ils avaient maintenant cette certitude, et ils ont reconduit le prêtre à son église.

SUICIDE.—On lit dans le *Nouveau-Monde* de samedi :

Hier après-midi, comme le bateau à vapeur *Bohemian*, de Prescott à Montréal, était sur le point d'entrer dans les Rapides de Lachine et que tous les passagers se portaient sur le pont pour jouir du spectacle qu'offre cette descente périlleuse, un cri se fit entendre : "Un homme à l'eau." Un sentiment de crainte et de terreur s'empara de tout le monde et chacun s'enquit de ce qui venait d'arriver.

L'un des passagers se tenait sur le pont un peu éloigné des autres et paraissait occupé comme eux à regarder le courant. Tout à coup il s'étendit de toute sa longueur, éleva les bras et poussant un grand cri, il se jeta à l'eau. Il descendit au fond comme une masse de plomb, mais bientôt il revint à la surface et fit instinctivement des efforts pour se sauver. Par malheur il n'y avait aucun moyen de lui porter secours. La chaloupe qu'on aurait mise à l'eau se serait brisée contre les cailloux ou aurait été emportée avec une vitesse vertigineuse, comme il est arrivé lors du naufrage du *L. Renaud*.

Le vaisseau lui-même ne pouvait ni ralentir sa marche, ni exécuter un mouvement de côté parce qu'il se trouvait trop près des rapides.

L'infortuné passager fut donc laissé à son triste sort et on le vit bientôt descendre dans le fond de l'abîme. Il revint de nouveau à la surface mais il n'y resta qu'un instant et disparut pour toujours.

On croit que cet individu vient de Cleveland, Ohio.

Il est grand, a le teint brun et son habillement dénote un homme à l'aise. Son sac de voyage a été remis entre les mains de la Police Riveraine, qui y a trouvé une dem-idouzaine de chemises, des chaussettes, des mouchoirs et autres effets, mais rien qui pût aider à le faire reconnaître.

On croit généralement qu'il s'est jeté à l'eau dans un moment d'aliénation mentale.

SHELDON, N.-B., 26.—Les anglicans de Moncton sont brouillés entre eux. Le sujet de la querelle est en apparence l'enseignement du ministre Walker, dont les tendances de *High Church* répugnent à la majorité des paroissiens. La difficulté s'est élevée à l'assemblée de Pâques à laquelle la présidence fut refusée à M. Walker. Les paroissiens prétendent avoir le droit de se choisir un pasteur à leur goût et disent que M. Walker n'est pas de leur choix et de plus que son installation a été faite d'une manière irrégulière. Ils ont envoyé une députation auprès de l'évêque de Fredericton, qui confirma le choix de M. Walker, en leur adressant une rebuffade passablement raide.

Se voyant repoussés de ce côté, les adversaires de M. Walker qui forment les cinq sixièmes des paroissiens engagèrent un ministre du Massachusetts, mais l'Evêque, en ayant eu vent, envoya une lettre à ce dernier le priant de cesser l'exercice du ministère dans son diocèse. Les choses en étaient restées là dimanche dernier, lorsque apprenant qu'il avait des clefs pour ouvrir les portes de l'église, les adversaires de M. Walker changèrent les serrures et mirent un homme à l'intérieur pour en garder l'entrée. A 11 heures une foule de personnes appartenant à la *Low Church*, anxieuses de savoir comment iraient les choses, étaient rendues sur la place de l'église, lorsque M. Walker se présenta et demanda qu'on lui ouvrit les portes. La sentinelle refusa en tirant un coup de pistolet chargé à blanc. Un Marguillier se prit ensuite de querelle avec M. Walker et de bons gros mots furent échangés. On dit que le parti Walker va maintenant s'adresser aux autorités judiciaires pour faire ouvrir les portes. L'autre parti doit, de son côté, prendre des mesures pour traduire l'évêque Meddley devant les tribunaux.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit le mal de Dent.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Fall River Mass, le 21 juillet, la dame de M. C. St. George, marchand de chaussures, une fille.

A North Cambridge, Mass, le 20 juillet, la dame de M. Pierre Masse, une fille.

A Marieville, le 25 juillet dernier, la dame de Joseph A. Chagnon, Ecr., Avocat, un fils.

DECES.

Le 3 courant, à Montréal, Marie-Sarah-Georgiana-Alvine, enfant de J. E. Tardif typographe, âgée de 2 ans 5 mois et 9 jours.

A Oxford, Mass, le 27 juillet, Dame Apolline Audette, épouse de M. Ed. Beaugard, ci-devant de Ste. Brigitte, P. Q. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux éploré et trois jeunes enfants.

[Enregistré en conformité de l'acte concernant les droits d'auteur de 1868.]

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

(Suite.)

Après avoir constaté que le canot suspect gagnait l'île, le Sauvage pensa qu'il n'y avait rien à craindre, et reprit sa quiétude première en continuant à ramer de l'avant.

— Si nous mangions quelque chose dit tout à coup Mme Guillot.

— Mais c'est une fort heureuse idée, répliqua Mornac.

— Oui, le grand air m'a ouvert l'appétit, dit Jolliet pour se donner un peu de contenance; car il n'avait presque point parlé depuis le départ.

Mme Guillot se fit passer le panier aux provisions. Il contenait un frugal repas: du pain, du beurre, du lard et du fromage, accompagnés, je dois le dire, d'une bonne bouteille de vin d'Espagne.

Ce goûter, pris sur le ponce, mit fin au silence et l'on se remit à causer en mangeant. On allait dépasser bientôt la pointe de Berthier. La marée commençait à baisser.

— Si le vent tient toujours du *sourot*, dit Joncas, nous serons arrivés dans une heure.

— Nous ne sommes donc pas loin de la Pointe-à-Lacaille, dit Mornac après avoir avalé, avec évidente satisfaction, un demi gobelet d'un vin rouge et généreux.

— Nous n'avons plus qu'une couple de lieues à faire, répondit Joncas en allumant sa pipe, brûle-gueule tout noirci par l'usage.

— Comment nommez-vous ces îles qui s'étendent à notre gauche, demanda Mornac à sa cousine qui grignotait de ses dents blanches une croûte de pain dorée.

— Nous avons passé, tout-à-l'heure, l'île Madame. Celle que vous voyez là-bas, un peu enfoncée vers la côte du Nord, est l'île Patience.

En deçà, et en avant de nous sont l'île aux Reaux et la Grosse-Île, l'île Sainte-Marguerite les suit. Après viennent plusieurs petits îlots, puis l'île aux Grues, et la dernière que vous apercevez là-bas, en avant, l'île aux Oies. Ces deux dernières sont seules habitées par deux ou trois familles. Est-ce bien cela, Monsieur Joncas.

— Oui, Mademoiselle, mais il faut, tout de même, que vous ayez une fibre mémoire, puisque vous n'êtes venu ici que deux fois et qu'il y a plus de deux ans que je vous ai donné ces noms-là.

— C'est dans le voisinage d'une de ces îles, remarqua Mme Guillot d'un air attristé, que mon pauvre père, M. Adrien d'Abancour, se noya avec M. Etienne Sevestre, le 2 mai 1640. Ils étaient allés chasser de compagnie dans ces parages et l'on suppose que leur canot chavira.

Un an plus tard, mon premier mari, feu M. Jean Jolliet, trouva les ossements de mon père sur le rivage d'une de ces îles, et les apporta à Québec où la sépulture en fut solennellement faite. (1)

— Ces deux ou trois taches blanches que vous apercevez tout là-bas, presque à fleur d'eau, sur le bout de l'île aux Oies, repartit Jeanne, pour chasser les tristes souvenirs de Mme Guillot, sont l'habitation et les bâtiments qui appartenaient à la famille Moyen, avant qu'elle n'eût été massacrée par les Iroquois.

— Y a-t-il longtemps de cela? demanda Mornac.

— Il y a, je crois, neuf ans, mon cousin, que ce funeste événement eut lieu. Le sieur Moyen, bourgeois de Paris, qui était établi avec sa famille, dans l'île aux Oies, fut surpris dans sa maison par des Agniers, pendant que ses serviteurs étaient absents. Il fut tué avec sa femme; ses enfants, ainsi que ceux du sieur Macard, furent enmenés captifs. L'aînée des deux demoiselles Moyen se maria, deux ans plus tard, avec le brave sergent-major, Lambert Crosse, le héros du Montréal qui a été tué aux environs de cette ville, il y a deux ans, dans un combat contre les Iroquois. (2)

Tout en devisant ainsi, on arriva, sur les deux heures et demie à la Pointe-à-Lacaille qui avançait dans le fleuve ses quelques arpents de rochers boisés.

Quand on l'eut dépassée d'une centaine de perches, le jeune Jolliet remit à Joncas la barre du gouvernail, car il fallait ne pas manquer l'embouchure et le chenal de la petite rivière à Lacaille, manœuvre assez difficile, vu la longueur des battures et le peu de profondeur de l'eau.

L'embarcation inclina à droite en gagnant la rive sud, basse, plate et partout boisée à

l'exception, toutefois, d'une centaine d'arpents carrés qui étaient défrichés et ensemencés, et où s'élevaient trois ou quatre maisons de bois blanchies à la chaux, dont la plus grande et la plus rapprochée, sur le rive ouest de la petite rivière à Lacaille, appartenait à Mme Guillot.

A l'une des croisées de cette habitation flottait une banderolle bleue pour signifier aux arrivants qu'ils n'avaient rien à craindre et que tout aux environs était tranquille.

En entrant dans la rivière à Lacaille, aux acores basses, garnies d'ajoncs et de broussailles, le Renard-Noir jeta un dernier coup d'œil en arrière. Mais il ne remarqua rien d'insolite. L'éloignement l'empêchait de distinguer un canot d'écorce qui, à deux lieues au large, venait de s'arrêter vis-à-vis de nos voyageurs et près de l'île Sainte-Marguerite avec les bords de laquelle il se confondait facilement pour quiconque ignorait, en ce lieu, la présence de la pirogue. D'un autre côté, si la Pointe-à-Lacaille ne se fût pas interposée entre les regards du Huron et le rivage de Berthier, il aurait certainement distingué deux canots qui faisaient force de rames en rasant de près la côte du Sud. Ces derniers, suivant la manœuvre du canot isolé qui venait de s'arrêter près de l'île Sainte-Marguerite, et qu'une attention soutenue et prévenue permettaient à leurs yeux de lynx d'entrevoir au large, arrêterent aussi leur course à peu près une demi-lieue au-dessus de la Pointe-à-Lacaille.

Ceux qui montaient ces deux derniers canots débarquèrent sur le rivage et s'enfoncèrent dans le bois plein d'ombre et de silence où ils firent halte, après avoir emporté leurs pirogues avec eux.

De l'autre côté, le canot de l'île Sainte-Marguerite venait aussi de disparaître tout à fait.

Pendant ce temps-là, nos connaissances, réjouies d'être arrivées sans encombre, mettaient pied à terre à quelques pas de l'habitation de Mme Guillot, où la femme de Joncas reçut ses maîtres avec un joyeux empressement.

CHAPITRE VI.

SOUVENIRS DU PASSÉ.

Lorsque vous sortez du bassin de Saint-Thomas de Montmagny et que vous remontez le fleuve en longeant la côte du Sud, vous apercevez, à peu près une demi-lieue en avant, une humble rivière qui traîne ses eaux vaseuses jusqu'au Saint-Laurent. C'est la rivière à Lacaille près de l'embouchure de laquelle s'élevait jadis le premier village de Saint-Thomas.

De cet établissement primitif qui portait le nom de Pointe-à-Lacaille, à peine reste-t-il, à demi, enfouies au pied de la falaise, quelques pierres qui firent autrefois partie des murailles de la vieille église bâtie et bénite en 1686, sur un terrain concédé par le sieur Guillaume Fournier au missionnaire de l'endroit, Messire Morel. (1)

Le lecteur curieux de connaître l'histoire de la vieille église peut se renseigner en lisant les jolies pages que M. Eugène Renault a consacrées, dans les *Soirées Canadiennes* de 1864, à ces ruines que les flots rongeurs ont fini par entraîner avec eux dans le lit du fleuve.

Pour moi, comme l'époque où j'ai placé le présent récit me reporte à vingt ans avant la construction de la vieille église, je ne m'occuperai pas d'avantage des souvenirs qui se rattachent à ses ruines. Il me suffira de dire qu'un siècle après l'érection du petit temple de la Pointe-à-Lacaille, les habitants du lieu voyant que les flots avaient, depuis cent ans, rongé une douzaine d'arpents de la falaise, et menaçaient d'en vahir bientôt et la chapelle et les habitations du hameau, abandonnèrent tout-à-fait un endroit si dangereux, et s'en allèrent, une demi-lieue plus bas, construire une autre église et de nouvelles demeures sur les lieux où s'élève aujourd'hui le grand village de Saint-Thomas.

J'allais dire la petite ville de Montmagny, mais j'ai craint que mon titre d'enfant de la place ne me fit taxer d'orgueil.

J'ai déjà dit, je crois, qu'il n'y avait à la Pointe-à-Lacaille, en 1664, que deux ou trois maisons d'assez pauvre apparence. C'est qu'en effet l'établissement commençait à peine, et qu'il devait bien s'écouler une quinzaine d'années, après la venue des premiers colons, lorsqu'on crut devoir y tenir des régistes, en 1679.

Selon l'opinion de M. l'abbé Tanguay, et c'est la plus naturelle, le nom qui désignait la Pointe-à-Lacaille, lui vient de M. Adrien d'Abancour dit Lacaille, noyé en 1640 dans les îles situées en face. M. d'Abancour aurait été le premier propriétaire de la pointe et de la petite rivière qui portent encore le surnom de Lacaille.

D'abord la propriété de M. de Montmagny auquel le roi l'avait cédée le 5 mai 1646, (voir *Bouchette's Topography of Canada*) la seigneurie de Saint-Luc, aujourd'hui Saint-Thomas, appartenant ensuite à Noël Morin qui, en 1680, mourut chez son fils Alphonse, lequel s'était éta-

bli à la Pointe-à-Lacaille. Leurs nombreux descendants portent le nom de Morin-Valcourt. Le gendre de Noël Morin, Gilles Rageot, notaire royal et garde-notes à Québec, devint, après son beau-père, seigneur du fief de Saint-Luc, Rivière-à-Lacaille. Le sieur Louis Couillard de l'Espinay, fils de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, succéda, vers la fin du dix-septième siècle aux droits des trois premiers seigneurs.

Ceux qui sont familiers avec notre histoire savent quelle était l'organisation qui présidait à l'établissement des paroisses dans la colonie naissante de la Nouvelle-France. Le roi y cédait un fief à celui de ses sujets qu'il en jugeait digne et qui, en retour, devait à la couronne foi et hommage, avec l'aveu, le dénombrement et le droit de quint, etc., à chaque mutation. Ce seigneur divisait son fief en fermes qu'il concédait lui-même à raison d'un ou de deux sols par arpent et d'un deminot de blé pour la concession entière. Les censitaires devaient, en échange, faire moudre leur grain au moulin du seigneur auquel ils donnaient la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture, et payer, pour lods et ventes, le douzième du prix de leur terre.

Bien qu'à l'origine les seigneurs possédassent au Canada le redoutable droit de haute, moyenne et basse justice, ils ne l'exercèrent que rarement et l'histoire n'en mentionne aucun abus. A vrai dire, nos seigneurs étaient plutôt des fermiers du gouvernement que les représentants de ces feudataires et tyrans du moyen-âge qui traitaient le peuple comme un vil troupeau d'esclaves taillables et corvéables à merci. Aussi bien, comme le disait Frontenac en 1673, le roi entendait-il qu'on ne les regardât plus que comme des engagistes et des seigneurs utiles. Partant de là et considérant les résultats obtenus, l'on peut dire que ce système de colonisation était l'un des meilleurs que l'on pouvait mettre en usage à cette époque, vu que les seigneurs avaient le plus grand intérêt à attirer des colons sur leur fief et à les bien traiter pour en augmenter rapidement le nombre.

Aux temps difficiles où se reporte cette histoire, chaque petit bourg avait son fort où l'on se réfugiait en cas d'alerte pour résister aux bandes d'Iroquois qui rôdaient continuellement par toute la colonie. Ce fort consistait en une enceinte de pieux et occupait habituellement le centre du bourg. Il entourait assez souvent la demeure seigneuriale et, quelquefois, était défendu par de petites pièces de canon dont les Sauvages avaient grand-peur.

En 1664, il n'y avait pas encore de seigneur résidant au petit établissement de la Pointe-à-Lacaille et M. Louis Couillard de l'Espinay ne devait se faire construire un manoir aux abords du bassin de Saint-Thomas que plusieurs années après; de sorte que la demeure de Mme Guillot, qui se trouvait la plus ancienne et la plus grande, était protégée par une enceinte de palissades hautes d'une quinzaine de pieds et qui entourait à la fois la maison, la grange et leurs dépendances, toutes situées sur la rive gauche de la Rivière-à-Lacaille. (1)

Les détails qui précèdent laissent voir, en peu de mots, comment se formaient les paroisses dans les premiers temps de la colonie.

Nous rejoignons nos personnages dans l'habitation de Mme Guillot, sur les six heures du soir, avant le souper. Tandis que la maîtresse de céans s'occupe à ranger des assiettes sur une grande table carrée, au milieu de la cuisine, et que la femme de Joncas, est à moitié enfouie sous le haut manteau de la cheminée où la flamme pétille gaîment et rougit le frais visage de la jeune fermière qui surveille avec recueilement la cuisson d'une omelette au lard, Jeanne de Richécourt, Mornac et Jolliet, debout devant les deux fenêtres de la cuisine qui regardent sur le côté du nord, assistent silencieusement au coucher du soleil.

Aussi le spectacle qui attirait leur attention est-il propre à captiver des âmes jeunes et passionnées.

Globe de flamme incandescente, le soleil s'inclinait à l'occident vers la cime des Laurentides derrière laquelle il allait bientôt disparaître. Éclairé fortement par les derniers rayons de l'astre, le sommet du Cap Tourmente se découpait ainsi qu'un immense diadème aux dentelures d'un or ardent comme celui de la Guinée, pendant que le reste du cap reposait à demi effacé dans l'ombre. On aurait dit le grand génie du fleuve, agenouillé sur les bords de son empire et la tête perdue dans les nuages roses du couchant. Sur le parcours de six lieues qui sépare en cet endroit les deux rives, une immense traînée de flamme éteignait le fleuve dont les eaux paraissaient bouillonner sous ce brûlant contact. A l'horizon, au-dessus du soleil et des montagnes, de grands nuages rouges frangés de brillantes teintes cuivrées se déroulaient dans l'espace, comme de longs drapeaux de pourpre et d'or, dont les reflets coloraient en rose la tête des monts et le dos rugueux des îles que l'on aurait cru voir flotter au milieu du Saint-Laurent. Ainsi éclairés, ces îlots semblaient être de gigantesques céta-

nés rougeâtres, qui seraient surgis brusquement des eaux pour contempler ce merveilleux spectacle du roi de la nature, se couchant au milieu de sa cour et environné des splendeurs de sa gloire. A la fin du jour ainsi qu'à l'aurore, la nature entière tressaille d'une telle exubérance de vie que les objets, même inanimés, nous semblent s'agiter comme pour saluer l'astre puissant chargé par Dieu de féconder la terre.

La main droite appuyée sur l'épaule de son cousin Mornac, la tête légèrement inclinée, ses grands yeux bruns animés par cette scène grandiose, Jeanne de Richécourt se laissait doucement bercer au roulis extatique de sa rêverie. La lumière rouge du couchant jetait sur sa figure de fauves reflets qui, plus accentués encore sur les ondes luisantes de sa chevelure noire où ils ruisselaient comme des traits de feu, faisaient ressembler la jeune fille à ces brunes madones que le soleil chaud de leur beau pays inspirait aux artistes de l'Espagne.

Accoudé sur une autre fenêtre, à quelques pieds de Jeanne, Louis Jolliet pensait en soupirant: — Qu'elle est belle, ô mon Dieu!... Et jamais pour moi!...

— Sandious! tout beau, mon cœur! se disait Mornac en contemplant sa belle parente, je crois que vous palpitez plus vite qu'à l'ordinaire. Ah çà! chevalier, mon ami, allez-vous donc vous énamourer sottement d'une cousine que vous connaissez à peine, vous autrefois la terreur des belles?... Après tout, mon gentilhomme, savez-vous qu'elle est furieusement gentille, votre parente! Oui, mordious!...

Dans l'ombre, à quelques pas en arrière, la figure sombre comme celle de Méphistophélès auprès de Faust et de Marguerite, Vilarme examinait les jeunes gens et fronçait ses épais sourcils roux.

— Regardez-vous tant que vous voudrez, mes agneaux, grommelait-il en dedans; mais je suis près de vous et tant que j'y resterai, vous pourrez difficilement échanger vos confidences. Quant à toi, pauvre petit Jolliet, tu peux, si cela te plaît te crever le ventre de tes soupirs. Je ne te crains pas, car elle ne se doute même point de ton sot amour d'écolier.

Déjà, cependant, le soleil descend et disparaît en arrière des montagnes qui, peu à peu, se sont assombries. Seuls les nuages rouges et dorés qui drapent l'horizon reçoivent encore, grâce à leur élévation, le reflet des rayons du soleil, et ont conservé leurs brillantes couleurs. Mais à mesure que l'astre s'enfonce dans les régions alors inconnues du nord-ouest, les nues ainsi éclairées passent par gradation du rouge pourpre au rose, du rose pâle au jaune clair, et leurs derniers lambeaux d'un blanc lumineux vont s'éteindre à côté de la première étoile dont la sereine lumière s'allume au fond du firmament dans l'ombre de la nuit tombante.

— Allons! Mademoiselle et Messieurs, le souper est servi, fit Mme Guillot en se frappant les mains pour tirer ses hôtes de leurs rêveries. Et tous vinrent se placer autour de la table à chaque bout de laquelle fumaient de riches omelettes aux paillettes dorées et croustillantes.

Comme bien on le pense, l'appétit ne fit pas défaut à nos voyageurs et l'entrain augmenta à mesure que la faim se satisfaisait, la causerie devint bientôt générale et très-animée. Mme Guillot se piquait d'amuser ses hôtes, Mornac faisait de l'esprit, Jeanne, toute heureuse de sentir à côté d'elle un sûr appui, n'avait pas été si gaie depuis longtemps et Jolliet influencé par l'animation commune avait, par moment, d'heureuses saillies. Seul, Vilarme aurait pu faire une ombre trop prononcée dans ce gai tableau; mais, sentant combien sa position deviendrait gênante et ridicule s'il continuait à garder ses funèbres airs de croquemort, il s'efforçait d'être aimable.

L'heure du souper s'écoula donc rapide et enjouée.

Lorsqu'on sortit de table, le jour avait fait place à la nuit qui s'étendait sereine et calme sur les sauvages régions d'alentour.

En se levant de table, Jolliet porta sa chaise auprès du mur et tout à côté de l'une des fenêtres qui regardaient sur le nord; puis il se rapprocha vivement de la croisée en s'écriant:

— Oh! venez donc voir la belle aurore boréale!

On accourut aux fenêtres et chacun put contempler la scène féerique offerte ce soir-là, par le ciel à la terre.

D'abord d'une teinte égale et uniforme, une grande leur blanche, qui s'élevait du côté du nord et montait dans l'espace, se fendit en millions de striures lumineuses et frangées comme les innombrables stalactites suspendues à la voute de grottes merveilleuses, et sur lesquelles la lumière des torches se réfléchit avec des scintillations infinies.

Ces grands courants, d'un blanc éclairé, commencèrent à se mouvoir, à courir avec rapidité sur le fond du ciel sombre. Tantôt avec la vitesse de la fusée qui part, ils se déroulaient dans le firmament comme d'immenses rubans de satin blanc et moiré qui ondoient sur l'obscurité de la nuit avec des reflets argentés. Puis, comme secoués par un souffle mystérieux, ils se balançaient un moment au-dessus de la terre assombrie et se repliaient soudain sur eux-mêmes avec la promptitude d'un éclair qui s'éteint.

(1) C'est-à-dire sur la rive opposée à celle où l'on trouve encore des vestiges de la Vieille-Eglise. La propriété qui borde ainsi la rive gauche de la Rivière-à-Lacaille, près de son embouchure, appartient maintenant à mon bon ami, M. L. H. Blais, qui, plus sensible aux joies de la famille et aux douces occupations domestiques, qu'aux soucis de la politique, vient de se retirer volontairement de la vie publique où ses talents lui assuraient pourtant un bien beau rôle.

(A continuer.)

(1) Dictionnaire généalogique de M. Tanguay, au mot d'Abancour.

(2) L'île aux Oies avait été concédée par la compagnie de la Nouvelle-France à M. de Montmagny, qui visitait souvent ce lieu, pour y jouir du plaisir de la chasse. Après le départ de M. de Montmagny, son procureur en vendit la moitié au sieur Louis Théodore Charrier de Lotbinière, et l'autre moitié au sieur Moyen qui y conduisit des travaux considérables lorsqu'il y fut tué. M. Ferland (Archives du Québec, actes de Jean Durand, Notaire, 1664.)

TELEGRAPHIE.

Les jeunes gens et les demoiselles qui désirent se qualifier pour remplir les nombreuses positions qui seront offertes au printemps sur les diverses lignes télégraphiques, sont invités à se présenter de suite à l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, No. 75, Rue St. Jacques. Le système d'enseignement suivi dans cette institution a reçu l'approbation des premières autorités du pays, et nous n'en voulons pas d'autre preuve que le fait que presque toutes les nouvelles positions remplies depuis deux ou trois ans l'ont été par des élèves de l'Institut. Quant au succès de la méthode que l'on y suit, qu'on lise le certificat suivant:

"A. M. MORGAN, Propriétaire de l'Institut Télégraphique de la Puissance. "MONSIEUR.—La présente est pour certifier que seulement huit semaines d'étude et de pratique dans l'INSTITUT TELEGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE, n'ont pas en état de recevoir les messages au taux de 23 mots à la minute, et que le système que vous y suivez comme très excellent. Votre etc., "S. J. OSGOOD."

Le cours régulier est de trois mois; mais comme on le voit par le témoignage ci-dessus, les personnes qui ont beaucoup d'aptitude peuvent se qualifier en bien moins de temps. Les élèves avancés ont l'avantage de pratiquer sur une ligne régulière et d'être placés sur un grand circuit. Le prix du cours est de TRENTE DOLLARS, y compris l'usage des instruments. Tous les accessoires de l'école sont nouveaux et au grand complet. J. V. MORGAN, Propriétaire, 75, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. lende de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

COURS ELEMENTAIRE

DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine. En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 ff



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné et endossées "Soumission pour chemin macadamisé," seront reçues à ce bureau, jusqu'au DOUZIEME jour d'Aout, courant, à MIDI, pour la construction d'un chemin macadamisé, formant un prolongement de la rue St. Patrice, à partir de la ligne des tuyaux de l'aqueduc jusqu'à l'écluse de la Côte St. Paul. On pourra voir les plans et devis au bureau du Canal, Montréal, le et après le 4 courant, et où l'on pourra se procurer des formules imprimées de soumissions. Les signatures de deux personnes solvables domiciliées dans la Puissance, et consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission. Le Département ne s'oblige pas, néanmoins, d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 Aout, 1873. 4-32e

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIÈRES, SABOTIERS, COUVERTS EN FER, DE FER, POTS et VASES pour Eau à la glace, CASSEROLE, etc., etc. Aussi: Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Poutets Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés. L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG—Essai sur le Cadogan d'or.—4-24



Ligne de Vapeurs de la Malle Royale, DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS. LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA. Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap ur "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McElowan. REMONTANT. Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connoction avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires. DESCENDANT. Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires. LE BAGAGE EST CHEQUÉ. (Repas et Cabine extra.) Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides. Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir. Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage. Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai. On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa. 4-26f R. W. SHEPHERD, Président.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.) 4-27zz

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs. La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa; l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industrielles, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison. Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers. Des numéros specimens sont fournis gratis sur demande. GEOR. E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

DAY & DEBLOIS, FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN, MONTREAL.

EXECUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisse, savoir: Colonnnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'Éviers, Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sulptures et réparations faite à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-21 f

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés!

Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: G. STINSON & CO., Portland, Maine. 4-20 zz

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses. 32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Description of prizes and their values. Includes items like 'Une propriété [Rue du Bassin, Montréal] loyer annuel: \$500' valued at 5,000 00, and 'Mille dix prix valant' valued at \$21,200 00.

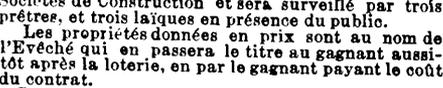
DONS:

- List of donors and amounts: 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00; 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes. 1,000 00; 3-Aux pauvres [Société St. Vincent de Paul]. 1,000 00; 4-Aux Sœurs du Bon Pasteur. 500 00; 5-Aux Jésuites. 300 00; 6-Aux Oblats. 500 00; 7-Aux Sœurs de la Providence. 500 00; 8-Aux Sœurs de la Miséricorde. 500 00; 9-A la Colonie Popolis. 500 00. Total: \$7,000 00.

Des Agents responsables sont demandés. Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal. Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus. La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt. Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur. Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public. Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat. Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS. 20 " " 22 " " etc. Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. Montréal, 22 janvier. 4-7 ff

GEORGE YON, MAICHAND DE POILES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS: PLOMBIER ET FERBLANTIER.

NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE "THE COOK'S FRIEND"

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 zz.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le ONZIEME jour d'Aout courant, à MIDI, pour les ouvrages en Ardoise, Tôle Galvanisée, Ferblanc et Plomb, etc., requis pour la toiture de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa. On pourra voir les plans et devis à ce Bureau, le et après LUNDI, le 4 courant, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires. Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants du fidèle accomplissement du contrat, devront être apposées à chaque soumission. Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 1er Aout, 1873. 4-32e

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCIERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE. \$4.00 par an PAR NUMERO 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnées, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319 MONTREAL.

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jendis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT. \$3.00 par année. Aux États-Unis. 3.50 Par numéro. 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. } On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.